



Rapport de gestion 2025

Municipalité de Vully-les-Lacs



TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL COMMUNAL BUREAU DU CONSEIL COMMISSIONS TABLEAU DES PRÉAVIS	page	4-7
MUNICIPALITÉ DICASTÈRES DÉLÉGATIONS PLAN DE LÉGISLATURE	page	8-11
ADMINISTRATION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TERRES COMMUNALES STEP RÉGIONALE – EBBV	page	12-15
SERVICE DES EAUX - EPURATION RENATURATION COURS D'EAU DANGERS NATURELS ECLAIRAGE PUBLIC SDIS MOBILITÉ - TRANSPORTS	page	16-20
INSTRUCTION PUBLIQUE ARPEJE - EXTENSION EPK SPORT SITE SCOLAIRE EPK DÉCHETTERIES ORDURES MÉNAGÈRES	page	21-26
FINANCES PORTS PLAGES ÉCONOMIE TOURISME	page	27-35
AFFAIRES CULTURELLES SOCIÉTÉS LOCALES MANIFESTATIONS ET ANIMATION DE LA COMMUNE JOURNAL COMMUNAL SÉCURITÉ COMMUNALE PROTECTION CIVILE - ABRIS PC ROUTES	page	36-44
AFFAIRES SOCIALES PAROISSES EGLISES ET CIMETIÈRES FORÊTS CHEMIN AF	page	45-52
POLICE DES CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS COMMUNAUX INFORMATIQUE ET CYBERSÉCURITÉ	page	53-58

PRÉAMBULE MUNICIPAL



La vie de représentant d'un pouvoir exécutif communal est rythmée de plusieurs passages obligés tout au long de l'année. La rédaction du rapport de gestion fait partie d'une de ces obligations, une manière de faire le bilan de l'année civile précédente, un regard dans le passé, tout en ayant l'esprit tourné vers l'avenir.

En cette année de fin de législature, cet exercice a une saveur toute particulière. Si le but reste bien évidemment de rapporter au mieux les diverses activités et progrès des dossiers réalisés en 2025, les réflexions liées à la rédaction du présent document tendent à porter l'analyse également sur les années précédentes de la législature. De plus, la composition de la future municipalité ayant été récemment définie par les citoyens, il est inévitable de se projeter également vers l'année en cours qui marquera une transition vers la législature qui s'ouvre devant nous.

En guise d'introduction, je peux sans risque affirmer que l'activité a été à nouveau très intense dans notre belle commune. D'une part il a fallu faire progresser les dossiers ouverts, clore certains, et démarrer de nouveaux. D'autre part l'activité des associations intercommunales représente encore et toujours une charge élevée pour votre collège municipal qui est très fortement représenté dans les organes exécutifs de ces associations.

Sans entrer dans les détails de l'année 2025, on peut mentionner que le dossier du PACom, mis à l'enquête au printemps, a de nouveau constitué une espèce de fil conducteur pour la municipalité. Le démarrage des chantiers de la route d'Avenches et de la nouvelle halle double sportive ont quant à eux été les événements les plus visibles pour la population. Cependant, quelque soient le poids et la lourdeur de ces projets, ils ne sauraient cacher le reste de l'importante activité réalisée par chacun de mes collègues dans leurs dicastères respectifs, le détail étant à découvrir dans ce rapport.

Concernant la forme du rapport, il allait de soi que, vu les retours très positifs concernant l'édition 2024, il a été décidé d'attribuer le travail de mise en page à la même professionnelle, par ailleurs habitante de la commune.

En espérant que cette année encore le contenu du présent rapport répondra aux attentes de chacun, je profite de ce petit texte d'introduction pour remercier l'ensemble du personnel communal pour la qualité de leur travail, ainsi que mes collègues municipaux, pour l'application, le sérieux et l'investissement personnel mis au service de la commune.

Michel Verdon, Syndic

CONSEIL COMMUNAL | BUREAU DU CONSEIL | COMMISSIONS | TABLEAU DES PRÉAVIS

Bureau du Conseil

Président :	M. Julien Schwab (Entente)
Vice-Présidente :	Mme Isabel Streit (PLR)
Secrétaire :	Mme Elisabeth Christinat
Scrutateurs :	M. Florian Aebi (Entente) M. Jérémie Christinat (PLR)
Scrutateurs suppléants :	M. François Maeder (Entente) Mme Frédérique Miazza (PLR)
Huissier/échanson :	M. Fabio Cibolini

Commissions

Commission de gestion
M. Alexandre Bardet (PLR)
M. René Flürli (Entente)
M. François Maeder (Entente)
M. David Schwab (Entente)
Mme Céline Duran (PLR)
Mme Frédérique Miazza (PLR)
M. Jean-Claude Vioget (Entente)

Commission de recours en matière informatique
M. Victorio Quercia (Entente)
M. David Loup (Entente)
M. Arnaud Guignard (PLR)

Commission de recours en matière d'impôts
Mme Anne Jobin (Entente)
Mme Amélie Besse (Entente)
M. Damien Waeber (PLR)
Suppléant : M. Jean-Claude Vioget (Entente)

Commission des finances
M. Cédric Bardet (Entente)
Mme Anne Jobin (Entente)
M. Damien Fioretta (PLR)
M. Antoine Parisod (PLR)
M. Arnaud Guignard (PLR)

Délégués aux associations intercommunales au 31.12.2023 ARPEJE
Mme Céline Ventrice (Entente)
Mme Joëlle Roch (Entente)
Mme Claire Bovet (Entente)
M. Simon Jaunin (Entente)
Mme Frédérique Miazza (PLR)
M. Christophe Tombez (PLR)
M. Loïc Loup (PLR)
M. Antoine Savary (Entente)
Suppléants : M. Gilles Bardet (Entente) M. Alexandre Bardet (PLR)

ABV

M. Gilles Bardet (Entente)

M. Léo Amiet (PLR)

Commission des bâtisses

M. Antoine Savary (Entente)

M. François Maeder (Entente)

M. Yves Amiet (Entente)

M. Raphaël Vincent (Entente)

M. Bruno Neto (PLR)

M. Ralf Vermeulen (PLR)

M. Jean-Michel Loup (PLR)

Délégué au conseil législatif de l'Entente des Savoies

M. David Loup (Entente)

Commission pour les naturalisations

Mme Géraldine Mosimann (PLR)

M. Damien Waeber (PLR)

M. Joffrey Tombez (Entente)

Délégués au groupement forestier

M. Raphaël Vincent (Entente)

Suppléant : M. Dylan Loup (PLR)

AIRPG

M. Alexandre Bardet (PLR)

M. Jérémie Christinat (PLR)

M. David Loup (Entente)

Mme Fabienne Vessaz (Entente)

Délégué au SDIS Broye-Vully

M. Ulrich Weyermann (Entente)

M. Dylan Loup (PLR)

Délégués à l'EBBV

Mme Géraldine Mosimann (PLR)

M. Victorio Quercia (Entente)

Climat PECC

M. Florian Aeby (Entente)

M. Jean-Claude Vioget (Entente)

M. Damien Waeber (PLR)

Tableau des préavis

À la demande de la commission de gestion, tous les préavis non encore fermés par la bourse communale sont visibles dans le tableau ci-dessous :

No Préavis	Présenté au Conseil du	Libellé	Décision	Etat
2019 / 05	25.06.2019	Demande de crédit CHF 2'860'000.- Remise à ciel ouvert ruisseau de Champmartin	Accepté	En cours
2020 / 09	29.09.2020	Demande de crédit CHF 134'000.- Installation nouvel éclairage public	Accepté	En cours
2021 / 03	23.03.2021	Demande de crédit CHF 9'336'000.- Nouveau réservoir de Charmontel	Accepté	En cours
2021 / 13	09.11.2021	Demande de crédit CHF 330'000.- Etude de l'extension de l'école EPK	Accepté	En cours
2022 / 03	10.05.2022	Demande de crédit CHF 38'000.- Etude chemin du clos – Villars le Grand	Accepté	En cours
2022 / 06	27.09.2022	Demande de crédit CHF 600'000.- Agrandissement en structure provisoire de l'UAPE	Accepté	En cours
2022 / 09	13.12.2022	Demande de crédit CHF 7'000'000.- - Construction d'un collège primaire sur le site d'EPK	Accepté	En cours
2023 / 06	27.06.2023	Demande de crédit CHF 90'000.- Etude pour la protection de la rive lacustre du secteur Montbec à Chabrey	Accepté	En cours
2023 / 10	12.12.2023	Demande de crédit CHF 18'000'000.- Halle de gym double, transformation ancienne halle	Accepté	En cours
2024 / 05	30.04.2024	Demande de crédit de CHF 289'000.- pour la réalisation de travaux d'amélioration au Chemin du Clos à Villars-le-Grand	Accepté	En cours
2024 / 06	25.06.2024	Réfection de la route d'Avenches avec remplacement de la conduite d'eaux claires : demande de crédit de CHF 2'950'000.-	Accepté	En cours
2024 / 08	25.06.2024	Tour de Romandie 2026 : demande de cautionnement 2026 de Fr. 30'000.- et demande de crédit extrabudgétaire 2024 de Fr. 30'000.-	Accepté	En cours
2024 / 12	24.09.2024	Demande de crédit de CHF 920'000.00 pour l'entretien du réseau routier de la Commune de Vully-les-Lacs, prévus pour les années 2025 et 2026	Accepté	En cours
2024 / 13	24.09.2024	Remplacement d'un collecteur d'eau usée endommagé suite à un glissement de terrain, demande de crédit de CHF 118'000.00	Accepté	En cours
2024 / 16	10.12.2024	Demande de crédit de CHF 470'000.00 TTC pour le remplacement du Pont de la Petite Glâne au lieu-dit Marais Delé	Accepté	En cours
2025/01	14.03.2025	Demande de crédit de CHF 170'000.- – Rénovation du Château d'Eau de Montmagny	Accepté	En cours
2025 / 02	14.03.2025	Nouveaux panneaux d'entrées de localité, CHF 90'000.-	Accepté	En cours
2025 / 03	14.03.2025	Rapport de gestion 2024		
2025 / 04	13.05.2026	Fixation du nombre de membres de la Municipalité et des conseillers communaux pour la législature 2026 - 2431	Accepté	Terminé
2025 / 05	13.05.2026	Adoption du nouveau règlement sur la distribution de l'eau et son annexe	Accepté	Terminé
2025 / 06	13.05.2026	Avenant au règlement concernant le personnel communal	Accepté	Terminé
2025 / 07	24.06.2025	Comptes 2024	Accepté	Terminé
2025 / 08	24.06.2025	Remplacement des deux pompes de la station de pompage d'eau claire (STAP) à Villars-le-Grand CHF 88'000.-	Accepté	Terminé
2025 / 09	24.06.2025	Règlement communal sur la distribution de l'eau	Accepté	Terminé
2025 / 10	23.09.2025	Remplacement du compacteur de Salavaux CHF 68'000.-	Accepté	Terminé
2025 / 11	23.09.2025	Adoption de l'arrêté d'imposition 2026-2027	Accepté	Terminé

No Préavis	Présenté au Conseil du	Libellé	Décision	Etat
2025 / 12	09.12.2025	Budget 2026	Accepté	Terminé
2025 / 13	09.12.2025	Transformation et réaménagement de l'administration communale	Renvoyé	Terminé
2025 / 14	09.12.2025	Demande d'un crédit d'étude CHF 60'000.- (phases SIA 31 à 41) pour le Pont du Grand Morteys à Salavaux	Accepté	En cours
2025 / 15	09.12.2025	Réfection de la place et du bâtiment communal de Villars-le-Grand, demande de crédit de CHF 150'000.-	Accepté	En cours

Motions - Postulats - Questions-Interpellations

No Préavis	Présenté au Conseil du	Libellé	Décision	Etat
2024-In01	10.12.2024	Revitalisation de la Petite Glâne : Création d'une demi-berge et modifications des plans d'enquête	Accepté	Terminé
2025.Po01	14.03.2025	Limitation du Pont de la Petite-Glâne de Salavaux abaissée à 10 tonnes	Accepté	Terminé
2025.Po02	09.12.2025	Postulat pour une amélioration de la desserte en bus	Accepté	En cours

Municipalité - Points marquants en 2025



De gauche à droite : M. Genilloud, Mme Spahr, M. Haenni, M. Verdon (Syndic), Mme Kohler, M. Bally et M. Bessard

- Le travail de la municipalité en 2025 s'est inscrit dans la ligne des années précédentes. Le volume des dossiers traités, initiés et conclus est resté très élevé restant proche du niveau record atteint en 2024. A cela s'est ajouté une activité importante liée à un renouvellement important de fonctions majeures de l'administration, processus par ailleurs encore en cours.
- Durant l'année 2025, la Municipalité s'est réunie à 46 reprises pour tenir sa séance hebdomadaire avec un taux très positif de 92.2 % de présence, légèrement inférieur à celui de l'année record 2024. Ce constat très réjouissant confirme, s'il le fallait encore, le très fort engagement de chacun.
- Comme élément très positif et encourageant lié au travail de la municipalité, on peut relever le transfert significatif de tâches opérationnelles vers le personnel de l'administration devenu effectif dans la deuxième partie de l'année. Ce report destiné à réduire la dépendance de la commune vis-à-vis des municipaux s'inscrit parfaitement dans la vision exprimée précédemment.
- Finalement il me plaît à nouveau de rapporter le très bon climat de travail régnant au sein de la municipalité. Les débats se déroulent toujours de manière ouverte et constructive. Le fait que chaque membre du collège ait l'aptitude de revoir son opinion lors du débat constitue de mon point de vue un autre signe de valeur pour le bon fonctionnement de l'autorité en place.
- Pour rappel, nous trouvons la liste des dicastères qui n'a pas vu de changements en 2025

Commune de Vully-les-Lacs

Période du 1^{er} avril 2024 au 30 juin 2026 - Révision du 4 avril 2024

Membre	Dicastère	Suppléant
Syndic Verdon Michel 079 687 37 07 m.verdon@vully-les-lacs.ch	Administration générale – Ressources humaines Développement territorial – Domaines STEP régionale – Pdt CODIR	Bally Alain
Vice-Syndic Bally Alain 078 680 79 67 a.bally@vully-les-lacs.ch	Service des eaux – Epuration Renaturation cours d'eau – Dangers naturels	Verdon Michel
	Eclairage Public – SDIS - Mobilité - Transports	Haenni François
Municipal Genilloud Christian 079 296 48 62 c.genilloud@vully-les-lacs.ch	Instruction publique – ARPEJE Extension EPK – Sport - Site scolaire EPK	Bessard Julien
	Déchetterie – Ordures ménagères	Kohler Laetitia
Municipal, 2^{ème} Vice-Syndic Haenni François 079 644 95 50 f.haenni@vully-les-lacs.ch	Finances – Suivi logements communaux	Verdon Michel
	Ports – Rives – Tourisme – Economie	Kohler Laetitia
Municipale Kohler Laetitia 079 705 50 13 l.kohler@vully-les-lacs.ch	Affaires culturelles – Sociétés locales – Manifestations et animation de la Commune	Haenni François
	Journal communal « Le Vullierain »	
	Sécurité communale – Protection civile – Abris PC	Spahr Claire Marie
	Routes	Bessard Julien
Municipale Spahr Claire-Marie 079 317 95 99 cm.spahr@vully-les-lacs.ch	Affaires sociales – Paroisses – Eglises & Cimetières	Kohler Laetitia
	Forêts – Chemins AF	Genilloud Christian
Municipal Bessard Julien 079 658 47 39 j.bessard@vully-les-lacs.ch	Police des constructions	Genilloud Christian
	Bâtiments communaux - Informatique & Cybersécurité	Bally Alain

Commissions à l'interne de la Municipalité :

- Réaffectation bâtiments : Bessard Julien - Spahr Claire-Marie - Genilloud Christian
- Plan d'affection : Verdon Michel - Spahr Claire-Marie - Haenni François
- Tourisme & culture : Haenni François - Kohler Laetitia - Bally Alain

Plan de législature 2021-2026

Les progrès réalisés sur le plan établi en 2021 sont à lire de la manière suivante

- Administration générale	✓ Définir un organigramme destiné à donner la clarté et la transparence nécessaire concernant les relations entre la municipalité et les différents services communaux	✓ Réalisé
	• Revoir le règlement du personnel et l'échelle salariale	• En cours
	✓ Définir une vision pour assurer le bon archivage communal	✓ Réalisé
- Aménagement du territoire	✓ Compléter et mise à l'enquête du Plan d'Aménagement communal.	✓ Réalisé
	• Préparation dossier pour enquête complémentaire - Processus traitement des oppositions à organiser	• En cours
	✓ Soutenir le développement du plan directeur régional de la COREB	✓ Réalisé
- Terres communales	✓ Réalisation de la directive d'attribution des terres communales avec le support du département de l'agriculture et de l'organisation Promé-terre	✓ Réalisé
- STEP régionale	✓ Création de l'association de communes (EBBV) qui portera le projet de la future STEP régionale	✓ Réalisé
- Service des eaux - Epuration	✓ Réalisation du réservoir de Charmontel et canalisations liées au projet	✓ Réalisé
	✓ CODIR ABV - Suivi du projet de STEP régionale	✓ Réalisé
	• Renaturation des ruisseaux Petite-Glâne et Chenevières de Chabrey	• En cours
- Eclairage public	• Mise en place d'un éclairage réduit et intelligent	• En cours
- Informatique	✓ Finalisation migration NEST & Abacus - Mise en place concept sécurité amélioré	✓ Réalisé
- Instruction publique - ARPEJE	✓ La mise en place opérationnelle de l'ARPEGE actuellement stabilisée	✓ Réalisé
- Extension EPK - Sport	✓ Réalisation de l'extension d'EPK	✓ Réalisé
	• Réalisation d'une salle polyvalente agrandie	• En cours
- Déchetterie - Ordures ménagères	• Valider et développer les filières de tri en place et le service à la population	• En cours
- Finances	✓ Compléter la mise en place du software ABACUS	✓ Réalisé
	✓ Mise en place du plan d'investissement pour la législature	✓ Réalisé
	• Mise en place d'un plan comptable harmonisé de 2 ^{ème} génération MCH2	• En cours
- Port - Plage - Tourisme	• Faire progresser le projet d'aménagement des rives et officialisation du parking attenant – Projet du Plan Directeur Intercommunal	• En cours
	✓ Développer une évolution de la stratégie tourisme	✓ Réalisé
- Economie	• Assurer une écoute et un soutien approprié aux acteurs situés sur le territoire de la commune	• En cours
- Affaires culturelles – Association des sociétés locales ASLV – journal le Vullierain	✓ Mise en place d'une nouvelle vision pour ce qui touche la culture et les activités liées aux sociétés locales ✓ Assurer la prospérité du journal Le Vullierain	✓ Réalisé
- Sécurité - Manifestations	• Favoriser le développement de manifestations diverses assurant la vie sociale communale et villageoise	• En cours

- Routes - Mobilité - Transports	• Poursuivre le renouvellement des routes communales	• En cours
	• Développement et mise en place d'un concept de mobilité sur le territoire communal	• Pas encore initié
	• Poursuivre une offre toujours améliorée de transports publics pour notre région	• En cours
- Affaires sociales - Paroisse - Cimetières	• Assurer un service et une animation de qualité pour les habitants de la commune	• En cours
- Forêts - Chemin AF	• Poursuivre le processus de renouvellement des chemins AF	• En cours
	✓ Soutenir le bon fonctionnement de la gestion des forêts par la nouvelle association intercantonale GFBV	✓ Réalisé
- Bâtiments communaux	• Mise à jour de la vision globale concernant l'utilisation des bâtiments communaux existants. Réalisation des projets définis comme prioritaires	• En cours
- Police des constructions	✓ Offrir un service de qualité et de proximité aux projets proposés ✓ Etablir un nouveau règlement de construction lié au futur PA communal	✓ Réalisé

Sujet concernant l'ensemble du collège municipal

Les progrès réalisés sur le plan établi en 2021 sont à lire de la manière suivante

- Transition énergétique – Développement durable	✓ Processus PECC initié via la constitution d'une commission mixte Conseil Communal et Municipalité	✓ Réalisé
	• Définir la stratégie la plus adaptée à l'ensemble de la commune, mettre en place le plan d'action résultat de cette stratégie	• En cours

ADMINISTRATION | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | TERRES COMMUNALES | STEP RÉGIONALE – EBBV

Administration

Missions

- Accompagner la Municipalité dans le mandat confié par la population
- Contribuer activement aux séances de l'exécutif
- Coordonner et développer l'action de la Municipalité et des services communaux

Prestations

- Assurer le meilleur service à la population via le contrôle des habitants et autres prestations
- Gérer les ressources humaines
- Garantir l'archivage défini par l'État et celui historique des communes avant fusion

Synthèse de l'activité des différents services de la commune au cours de l'année 2025

- La nouvelle secrétaire municipale est entrée en fonction le 1^{er} mai.
- Le nouveau responsable du service du Service technique est entré en fonction le 1^{er} juillet tandis que son prédécesseur a pris sa retraite le 30 novembre ;
- Plusieurs changements de collaborateurs ont eu lieu dans différents services (greffe, voirie, service technique).

RH – EPT (emplois à plein temps) au 31.12.2025

Services	A plein temps	A temps partiel
Administration communale		
Secrétariat communal	1	1.2 (2 employés)
Bourse communale	1	1.7 (2 employés)
Contrôle des habitants	1	
Service Technique	1	2.05 (3 employés)
Service de la voirie		
Voirie, cimetières et espaces verts, déchetteries	7	
Service de conciergerie		
Conciergerie EPK et salle polyvalente	1	2 (3 employés)
Conciergerie bâtiments communaux	1	
Port		
Garde-port	1	

Auxiliaires

Les auxiliaires et apprentis ne sont pas mentionnés dans le tableau ci-dessus. Ils représentent le détail suivant sans changement :

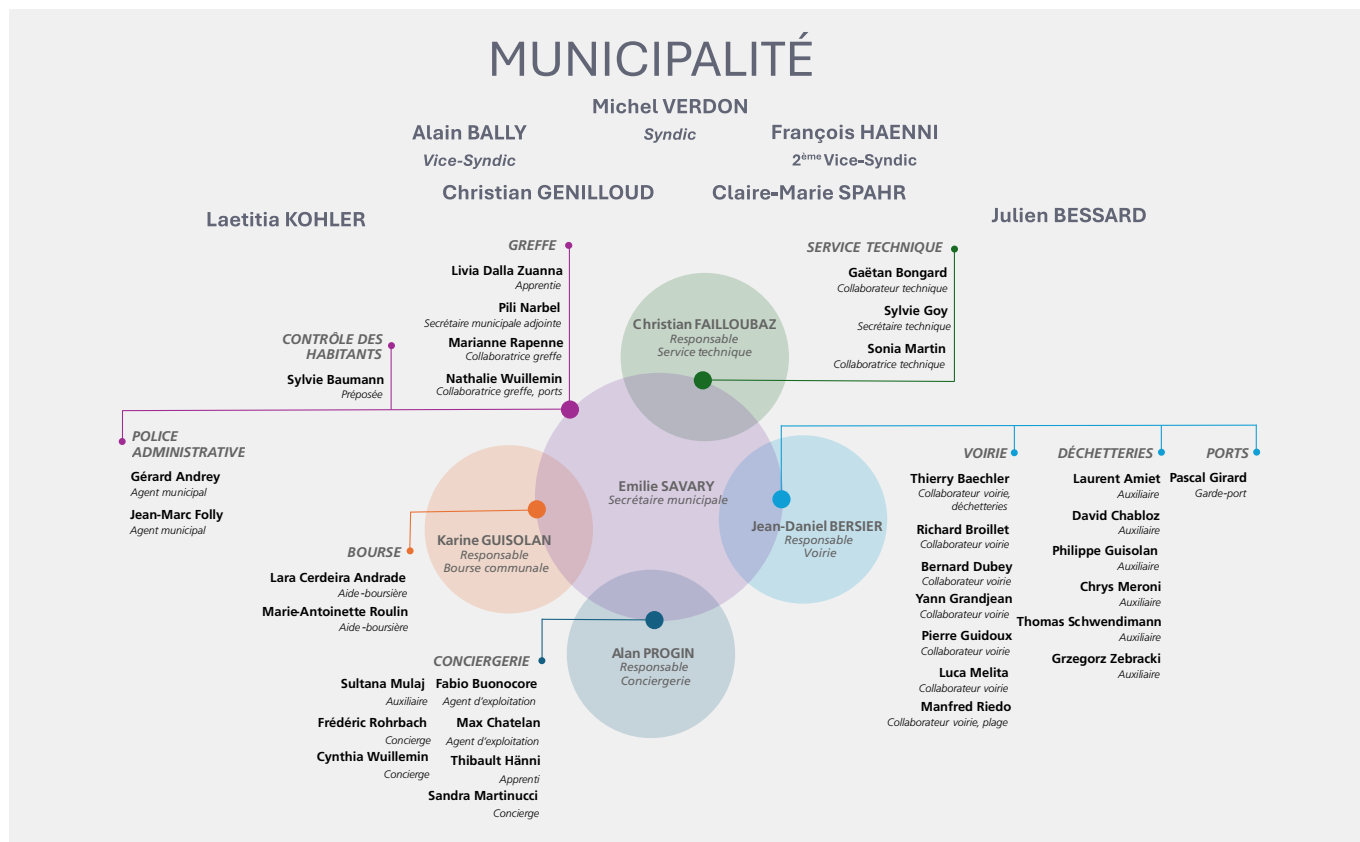
- 6 auxiliaires pour tenir les différentes déchetteries communales
- 2 auxiliaires pour assurer le nettoyage des bâtiments communaux
- 2 auxiliaires détachés aux tâches de Police
- 3 auxiliaires pour effectuer le déneigement

Le personnel communal, hors apprentis et auxiliaires, représente 24 employés, soit 20.95 EPT, soit un effectif stable en comparaison de l'année 2024. A ceci s'ajoute 10 auxiliaires réguliers (hors auxiliaires pour le déneigement). L'effectif communal se monte donc à 34 employés.

Au risque de se répéter, les comparaisons avec des communes de tailles équivalentes, voire supérieures, montrent que le nombre total d'employés de la commune est toujours légèrement en dessous d'une moyenne estimée.

Organigramme

L'organigramme représente la situation au 31 décembre 2025.



Au niveau des changements du personnel, on peut relever :

- L'arrivée de deux nouveaux chefs de service comme reporté précédemment
- Des nouveaux noms dans différents services
- Un positionnement de la municipalité indépendant des services, chacun étant supposé interagir avec tous les services. Cette modification ne change en rien les liens majeurs existants et qui fonctionnent pour la satisfaction de tous.

Voirie

- Ce service évolue de manière encourageante après une année 2024 difficile.

Locaux administratifs

- La proposition de réaménagement a été renvoyée par le conseil communal. Ce dossier sera repris dans la prochaine législature.

Situation des services communaux

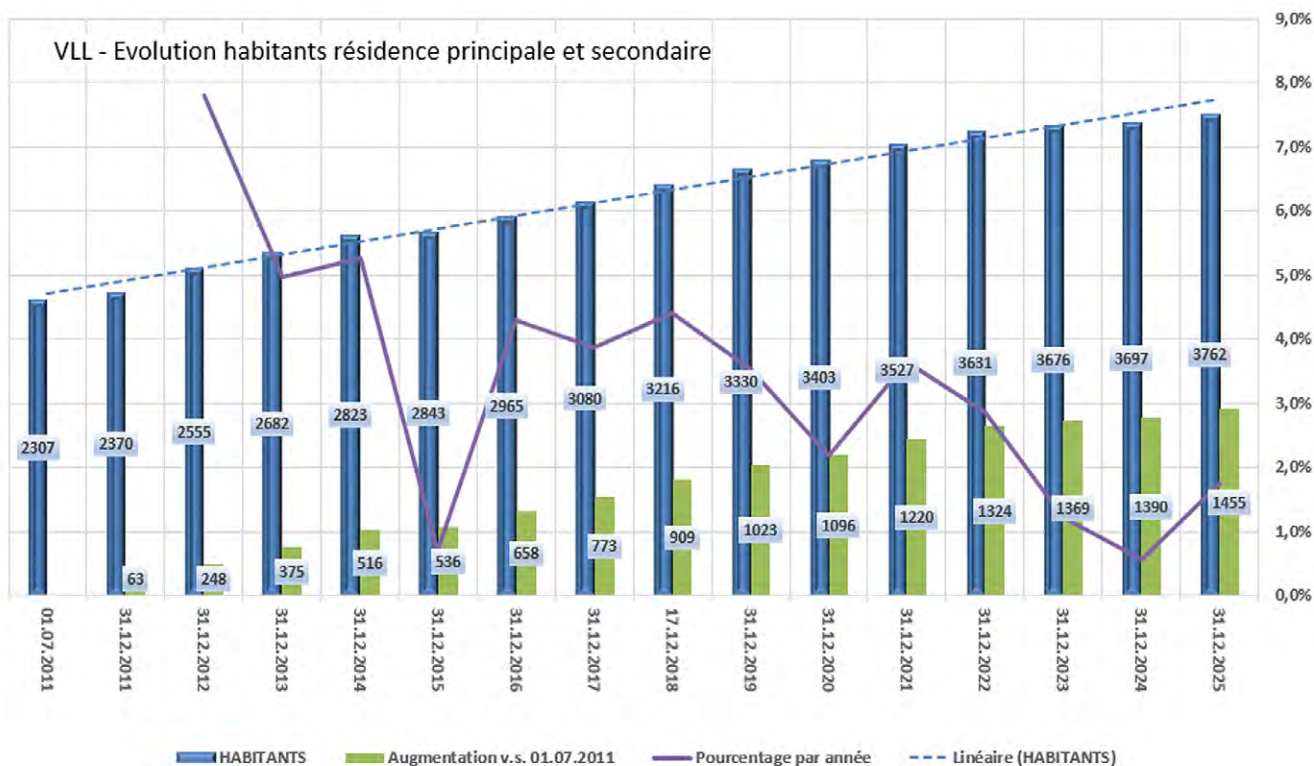
Les changements réalisés lors de l'an passé ont permis de stabiliser la qualité du service à la population. La réorganisation a permis de pallier au potentiel manque de ressources relevé régulièrement dans le passé.

Service technique

- Ce service a très bien supporté le surplus de travail lié à la finition du projet PACOM nécessitant une application simultanée de plusieurs règlements.

Evolution démographique

Après quelques années de progression ralentie, l'année 2025 a vu une reprise de l'augmentation de la population de 1.8 %, à 3'762 habitants au 31.12.2025.



Les tableaux ci-dessous donnent une idée détaillée de la répartition de la population ainsi que des mouvements réalisés en 2025.

Population suisse	3044
Population étrangère	718
Population Total	3762
Arrivées	291
Départs	275
Naissances	33
Décès	28
Dossiers étrangers envoyés au SPOP	296
Cartes d'identité	97
Chiens	334

Habitants par village	
Bellerive	235 (-6)
Chabrey	436 (+1)
Constantine	334 (+18)
Cotterd	128 (=)
Montmagny	210 (+1)
Mur	209 (-13)
Salavaux	1092 (+32)
Vallamand	612 (+7)
Villars-le-Grand	506 (+25)

Aménagement du territoire

a. Plan d'aménagement communal - PA Com

La mise à l'enquête a eu lieu en février-mars 2025. Elle a vu la dépose de 113 oppositions. Plus de 90 séances de conciliation ont permis d'expliquer au mieux les contraintes et limitations imposées à l'autorité communale par l'Etat, principalement par l'application du plan directeur cantonal. On parle ici de la fiche A11 de celui-ci qui a défini la commune comme étant « nettement surdimensionnée ». Une enquête complémentaire aura lieu en 2026, le dossier de celle-ci est actuellement en finalisation. Les raisons principales sont liées à certains points du règlement qui sont apparus très rapidement nécessitant des améliorations et changements. Par ailleurs des modifications de plans « mineures » seront également intégrées dans l'enquête complémentaire (modification de catégorie de zone de verdure, ajustement de surface permettant la conservation de jardins ou de chemin d'accès, etc...).

Terres communales

- a. La réalisation de la renaturation de la Petite Glâne n'est toujours pas terminée, l'impact exact sur les surfaces des parcelles communales n'est donc toujours pas connu.
- b. La renaturation du ruisseau des Chenevières de Chabrey est quant à elle toujours au « point mort ». Comme déjà rapporté, cette situation va rendre l'attribution des terres communales pour le moins délicate, le scénario prévoyant de mutualiser ces deux projets pour compenser de manière la plus équitable possible les exploitants concernés.

STEP régionale

Les travaux du Comité de Direction se sont poursuivis tout au long de l'année 2025. D'un point de vue global le projet progresse de manière satisfaisante permettant de toujours voir une mise en service en 2029. L'estimation des coûts globaux nécessaires à la réalisation touche à sa fin et permettra un vote populaire en 2^{ème} partie de l'année 2026.

Relation de travail avec la commission de gestion (CG)

La collaboration continue d'évoluer de manière positive et constructive, notamment pour la préparation du rapport de gestion. Des réunions spécifiques se sont tenues permettant à la commission de gestion d'avoir un maximum de transparence sur différents dossiers. Cela permet également de préciser le contenu souhaité dans le rapport de gestion. De plus, comme souhaité par la commission, la possibilité de visiter les services communaux a été initiée en 2025, le premier service audité a été la bourse.

Archivage

Les travaux de tri des archives des anciennes communes ont été initiés en 2025. La procédure envisagée est la suivante :

- Tri grossier dans les locaux actuels des 6 anciennes communes à l'exception de Bellerive dont les archives sont situées dans le sous-sol du bâtiment communal.
- Déplacement de ces archives dans l'abri PC de Cotterd. Libération des locaux de Villars-le-Grand, Chabrey, Montmagny, Vallamand et Mur.
- Tri fin de ce volume avec le support de spécialistes.
- Répéter l'exercice avec les archives de l'ancienne commune de Bellerive, le but étant de libérer un maximum de place sous le bâtiment communal pour l'entreposage des archives « vivantes » nécessaires au travail courant des services.

SERVICE DES EAUX - EPURATION | RENATURATION

COURS D'EAU | DANGERS NATURELS | ECLAIRAGE PUBLIC | SDIS | MOBILITÉ - TRANSPORTS

Service des eaux

Les missions de ce dicastère sont les suivantes :

- Évacuer les eaux claires efficacement pour éviter les inondations.
- Fournir de l'eau potable en quantité et avec la qualité nécessaire.
- Évacuer les eaux usées et superviser leur traitement pour pouvoir rejeter des eaux « propres » dans les lacs et rivières.

Eaux claires

Le curage quinquennal se poursuit ainsi que les réparations de conduites d'après le plan établi. Les zones les plus sensibles sont traitées, mais la liste n'est pas encore épuisée. Le service technique compte maintenir la cadence en 2026 et préparer le prochain plan lié aux observations récoltées lors du curage préventif.

Eau potable

L'OFCO est venu inspecter la commune à la fin de l'été. La qualité des ouvrages construits dans le cadre du projet du réservoir de Charmontel a été jugée bonne. La dernière étape de ce projet consiste à assainir les zones de source dans la partie ouest de la commune. Un plan doit aussi être transmis à propos de l'élimination du réservoir de Mur délivrant l'eau dans une zone alimentée uniquement par l'ABV depuis la fermeture des sources de Mur. Ce dernier sera remplacé par un ouvrage de réduction de la pression sur l'eau fournie par l'ABV depuis le réservoir de l'Alloy. Demeure encore à définir le futur des sources de Vermou et de son réservoir obsolète. Une étude de zone de sources et de qualité desdites sources est en cours afin de déterminer s'il est raisonnable de garder les sources précitées dans le réseau d'eau potable.

Selon le bilan de l'approvisionnement en eau potable, l'apport des sources de Vermou représente 7.5 % du total envoyé dans le réseau :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| • Eau achetée à l'ABV : | 251'216m ³ |
| • Eau produite par les sources : | 111'214m ³ |
| - Charmontel : | 91'872m ³ |
| - Vermou : | 19'342m ³ |

Sept des huit fuites ont été trouvées et réparées aux endroits identifiés avec la méthode d'écoute nocturne proposée par une entreprise spécialisée. Fort de ce succès, un contrat a été conclu pour faire l'analyse du réseau en cinq ans avec deux sous-réseaux analysés par année.

Une rupture de conduite a eu lieu dans le quartier en dessous de l'ancienne école de Vallamand. Le tracé des conduites n'étant pas référencé de façon optimale dans le SIT de la commune, en raison, entre autres, de la vétusté de certaines données, et que ledit tracé passe au milieu des maisons dans une zone en forte pente, il a été décidé de poser une nouvelle conduite dans l'accotement de la route en lieu et place du remplacement de la conduite existante. Cinq maisons ont été fournies en eau potable par des tuyaux souples durant la durée des travaux. Même si lesdits travaux ont dû être faits dans l'urgence, une synergie a été trouvée avec Swisscom et le Groupe E dans le but de réduire le prix des travaux en partageant les fouilles.

Le projet pilote de mise en place de compteurs lisibles à distance à Mur a été mené à bien. Lorsque les propriétaires transmettent les indexes des compteurs à la bourse, il faut compter six heures pour traiter les informations concernant le village de Mur et boucler la facturation. Grâce à la nouvelle méthode de récolte des indexes à distances dans une base de données importable dans Abacus, ce temps a été réduit à 20 minutes. Le programme de collection des données et l'interface de transfert des données dans Abacus ont fonctionné sans accros et la formation suivie par la boursière et le fontainier était en phase avec les tâches à réaliser. Cette technologie va donc continuer à être déployée dans la commune.

Le règlement sur l'eau potable a été mis à jour avec une augmentation du maximum autorisé de la taxe de consommation de CHF 1.35.-/m³ à CHF 2.50.-/m³. Ceci est nécessaire pour équilibrer le compte du service des eaux qui doit être auto-financé par les différentes taxes prélevées. Point plus intéressant engendré par la nouvelle version de ce règlement, il est autorisé de mettre des compteurs partout où cela est techniquement possible, en particulier dans les résidences secondaires actuellement traitées avec des forfaits. À terme, la comptabilisation des m³ vendus sera plus précise, ce qui répondra aux exigences de l'OFCO et permettra de connaître enfin le pourcentage de perte réelle dans nos dix réseaux de distribution d'eau potable. Il n'est pas exclu que le remplacement des compteurs les plus vieux de la commune permette une meilleure facturation des m³ effectivement consommés. En effet, les compteurs au-delà de 30 ans ont tendance à sous-estimer le volume mesuré.

Eaux usées

Le chantier lié au préavis 2024 / 13 est terminé. La conduite des eaux usées, qui avait été endommagée par un glissement de terrain à Cotterd, a été reconstruite hors de la zone de danger avec un forage dirigé pour passer sous la pente instable. Un bureau d'ingénieurs spécialisé a été mandaté pour fournir une étude liée aux dangers naturels afin d'obtenir des subventions sur ce chantier. Ces dernières n'étaient pas encore reçues au 31 décembre, mais devraient s'élever à CHF 90'000.- pour un projet qui a coûté CHF 143'000.- supérieur au montant initial de 118'000.-. Néanmoins, grâce à cette étude, les frais pour la commune devraient être de seulement CHF 53'000.-

Moins d'incidents ont été recensés dans les STEP de Chabrey et de Salavaux. Les performances ne sont pas optimales. Il est toutefois indispensable de maintenir ces infrastructures en état de fonctionnement jusqu'en 2029, date à laquelle la STEP régionale sera mise en activité. Dans ce cadre, la commune doit inspecter et remettre en état, si nécessaire, deux conduites qui seront remises à l'EBBV. Selon le planning de l'EBBV, ces travaux doivent être entrepris en 2026 avec un probable préavis nécessaire pour l'obtention du budget des travaux.

Extrait de la fiche technique fournie par l'EBBV :

Contrôles des infrastructures reprises	Caractéristiques
1. Curage et Inspections TV, Mur - Salavaux	Ø200 - 300, L = 3750 m
2. Curage et Inspections TV, Montmagny - Salavaux	Ø200 - 300, L = 3030 m

Réseau de Vully-les-Lacs :





Ruisseaux et rivières

La remise à ciel ouvert du ruisseau de Chabrey n'a toujours pas commencé. Le travail de 2025 a constitué essentiellement à réaliser l'inspection et l'étude des drainages présents et des drainages supplémentaires qui seraient nécessaires pour rendre les terrains échangés semblables. La structure du projet a aussi été revue avec la partie remaniement parcellaire dirigée par le CODIR du Syndicat ainsi que les parties génie civil et génie biologique uniquement dirigées par la commune. Le préavis 2019/05 concerne uniquement le génie civil et le génie biologique. Il est possible que la Municipalité propose un préavis en 2026 pour réaliser les travaux nécessaires à l'aboutissement du remaniement parcellaire en charge du Syndicat AF dans lequel la commune a un siège permanent au CODIR. Pour rappel, selon les statuts du Syndicat AF, tous les frais liés au remaniement sont à la charge de la commune. À l'époque, il avait été décidé que ces frais estimés minimes seraient absorbés par le budget ordinaire.

Association intercommunale pour la Revitalisation de la Petite Glâne (AIRPG)

La météo n'a pas été clémente en 2025 ce qui a ralenti les travaux une fois de plus. Ils se sont concentrés en majeure partie sur le territoire de Missy et de Vallon. Néanmoins, les travaux de génie civil sont terminés sur Vully-les-Lacs, y-compris le renforcement du mât du Groupe E ainsi que la valorisation de la terre végétale.

Lors de l'événement le plus pluvieux de l'année, l'eau est presque passée de part et d'autre du poteau électrique du Groupe E alors qu'il était à l'origine en-dehors du lit de la Petite Glâne.

ABV

– Le détail des actions de l'ABV se trouve sur le site www.a-b-v.ch dans les différents procès-verbaux de séances et rapports d'activité de l'association.

- Le projet de construction d'une nouvelle station de pompage qui remplacera celle de Portalban vieille de 50 ans progresse lentement. Il reste toujours deux variantes d'implantation possible et le travail de l'année consiste à démontrer s'il est possible de fabriquer la station et toutes ses conduites sur la place de parc à Portalban sans passer dans la Grande Cariçaie. Un nouveau paramètre consiste à savoir si nous devons tenir compte d'une conduite pour Société Coopérative de Pompage au Lac de Portalban (SCPLP) qui a sa propre station de pompage à côté de la station actuelle de l'ABV, car à long terme, la SCPLP ne pourra probablement pas rester non plus dans la Grande Cariçaie.
- L'étude du raccordement de la commune de Faoug à l'ABV continue sans point bloquant rencontré.
- Les discussions se poursuivent avec la commune de Saint-Aubin et l'AIEPV (association intercommunale du puit de la Vernaz) qui va livrer l'eau pendant les 10 premières années d'exploitation de Micarna avec son puit situé à Corcelle-près-Payerne. Une dérogation pour la commune de Saint-Aubin a été accordée lors de l'assemblée des délégués d'automne. La discussion se poursuit pour l'eau de renouvellement qui sera nécessaire pour maintenir la conduite dans un état sanitaire convenable après cette période de 10 ans. Techniquement, elle sera utilisée pour l'eau de secours pour les communes de Corcelles et de Payerne, mais 350m³ devront circuler tous les jours dans ladite conduite pour s'assurer que l'eau ne stagne pas et qu'elle reste potable. A titre de comparaison, Faoug aura probablement besoin de seulement 250m³/jour en été pour l'ensemble de sa population.
- Un nouveau sujet a émergé pour l'ABV. Le chantier lié à la mobilité douce en sortie de Saint-Aubin en direction de Domdidier va forcer à déplacer des ouvrages et des parties de conduites. Malgré de nombreuses réunions et échanges techniques, l'ABV sera probablement contrainte de faire opposition à ce projet pour se faire entendre.

Dangers naturels

- Le chantier d'installation d'un filet permettant de protéger une maison le long de la route qui va à Guévaux touche à sa fin. Il ne reste plus qu'à finaliser les servitudes nécessaires pour garantir l'accès aux filets pour les différentes actions de contrôle et d'entretiens.
- Aucun nouveau site n'est apparu en 2025 et un renforcement de l'entretien des cours d'eau est en cours pour privilégier la prévention du débordement des multiples ruisseaux qui coulent sur le territoire communal plutôt que de devoir travailler sur la résolution d'incidents d'inondation.
- Il reste à régler le glissement de terrain qui dégrade le chemin le long des sources de Vermou et le ruissèlement continu de l'eau jusqu'à la route cantonale après l'ancien quartier des Roches en direction de Guévaux.

Éclairage public

L'éclairage de l'ensemble de Montmagny a été remplacé par un éclairage programmable en LED. Le travail et la fourniture des lampes a été réalisé par une autre entreprise que le Groupe E à la suite d'une offre nettement plus favorable. L'installation des lampes ainsi que la gestion à distance est un succès. Un second fournisseur est donc validé pour la commune, ce qui ouvre la voie à un déploiement plus massif en 2026. Le travail préparatoire a été fait en 2025 pour un préavis qui sera proposé au Conseil Communal au début de l'année 2026.

Mobilité et transports

Il n'y a pas eu de travail conséquent en lien avec l'avant-projet pour l'élargissement de la piste cyclable entre Faoug et Salavaux. Le canton continue son projet sans avoir donné de date de mise à l'enquête. A priori, il n'y a pas de point bloquant du côté de Vully-les-Lacs.

L'utilisation des vélos électriques Pick-e-Bike ne décolle pas. Seulement 47 trajets en vélo étaient comptabilisés à fin septembre. La commune de Vully-les-Lacs se retire donc de ce projet.

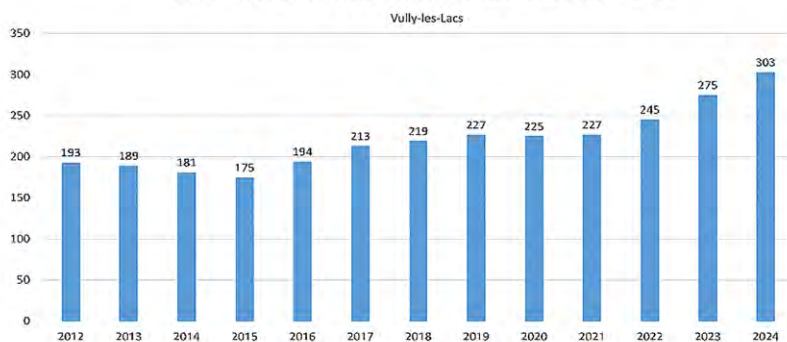
Il a été décidé au sein de la commission de mobilité de la COREB que Cyclomania serait organisé par la COREB pour toutes les communes désirant offrir cette manifestation à ses habitants. Il est difficile de connaître le succès rencontré dans notre commune, mais il a été jugé bon au sein de la COREB pour une première participation.

La vente de cartes CFF est en progression avec 211 cartes vendues en 2025 contre 161 en 2024. Les habitants se sont habitués à ce nouveau système et l'apprécient.

En 2025, la commune a vendu 186 cartes pour la LNM en net recul par rapport au 276 cartes vendues en 2024.

Le nombre d'abonnements demi-tarif est en augmentation dans la commune alors que le nombre d'abonnements généraux stagne malgré l'augmentation de la population.

Evolution du nombre d'abonnement demi-tarif depuis 2012 :



Evolution du nombre d'abonnement général depuis 2014 :



SDIS

Vully-les-Lacs est membre de la commission de gestion du SDIS.

La construction de la nouvelle caserne des pompiers à Payerne est en cours avec une inauguration prévue juste avant l'été 2026. Hormis ce projet, il n'y a pas eu d'événement particulier en 2025.

Image extraite de la présentation faite par le délégué du Conseil Communal au SDIS lors du Conseil du 23 septembre 2025 :



Bouquet de charpente, 1^{er} mai 2025, fin du gros oeuvre

INSTRUCTION PUBLIQUE | ARPEJE - EXTENSION EPK | SPORT | SITE SCOLAIRE EPK | DÉCHETTERIES | ORDURES MÉNAGÈRES

Gestion des déchets

Missions

- Réception et compactage des ordures ménagères.
- Récolte et tri des déchets sur le site des déchèteries.
- Formation continue des collaborateurs.

Prestations

- Surveillance et régulation des compacteurs pour les ordures ménagères.
- Récupération et tri efficace des déchets spéciaux.
- Accueil et orientation des usagers sur les sites.
- Elimination selon les filières appropriées.
- Service indépendant de la commune : ramassage de déchets à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Points marquants

Quelques travaux ont été entrepris en 2025.

- Diverses petites modifications : quelques rampes et fond de bennes ont été réparés et consolidés. Aux Rondettes la partie « déchets verts » souffre et nous devons chaque année remplir les trous avec du tout-venant.
- Réfection et entretien des locaux.
- Remplacement du compacteur de Salavaux par un nouveau, plus moderne et plus adapté à sa situation au centre du village.
- Le tri des déchets spéciaux devenant de plus en plus complexe, 5 collaborateurs ont suivi un cours de formation chez Cridex à Cossonnay.

Statistiques 2020 et 2021-2025

Genre de déchets	Poids en tonnes						Remarques
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Ordures ménagères	418	435	425	423	416	405	①.
Déchets encombrants	100	62	73	75	88	90	②.
Bois	121	138	117	125	140	141	②.
Carton et papier	232						
Carton		142	114	115	112	117	
Papier		96	97	100	85	102	
Verre	218	215	197	194	188	199	
Matériaux inertes	137	157	114	106	111	121	③.
Ferraille	78	63	49	65	55	62	
Alu/Fer blanc	11	10	12	7	9	7	
Canettes en alu		4	3	3	3	3	
PET		15	14	15	14	14	
Déchets verts	165	179	150	161	195	156	
Branches/Broyage	314	104	109	139	202	278	④.
Totaux hors ordures ménagères	1357	1187	1051	1104	1204	1289	

- ① Déchets ménagers : même remarque que l'année passée, la collecte marque une certaine stabilité, malgré une légère augmentation de population, le tonnage a baissé. Difficile à évaluer vu la périodicité de vidange des bennes.
- ② Les déchets encombrants et le bois sont 2 éléments pour lesquels l'élimination coûte de plus en plus cher. Heureusement, on observe une certaine stabilité de la quantité collectée depuis la forte augmentation en 2024. Nous continuerons d'être particulièrement attentifs aux personnes qui viennent avec des chargements trop conséquents. Sur trois déchèteries, le contrôle n'est pas toujours évident.
- ③ Matériaux inertes : augmentation de 9 %, même remarque qu'au point précédent. Il n'est pas toujours facile d'expliquer que les déchets de chantier ne sont pas acceptés. En effet, lors de travaux, les déchets doivent être éliminés par l'entreprise ou par le propriétaire qui peut louer une benne pour son usage personnel.
- ④ En 2025, nous avons broyé 463 tonnes de déchets verts.
 - 20 % déchets communaux
 - 20 % déchets en relation avec la plage
 - 60 % produit par les habitants à charge de la déchèterie, soit 278 tonnes.

Les coûts globaux de transport et de traitement des déchets en déchèterie ont augmenté de plus de 13 % passant de CHF 86'500.- en 2023 et 2024 à CHF 98'000.- en 2025.

Quelques remarques :

- La quantité d'ordures ménagères a légèrement baissé. D'après la SAIDDEF, le tri s'est sensiblement amélioré. Cependant la quantité de plastique reste trop importante.
- Globalement, nous avons traité environ 85 tonnes de plus qu'en 2024.
- En règle générale, les rétrocessions ou recettes obtenues par la reprise des matériaux valorisés ont tendance à baisser alors que les coûts du recyclage augmentent. Par exemple le carton n'a pas été rétribué durant 7 mois en 2025 alors qu'il était valorisé à hauteur de CHF 60.-/tonne en 2024. Difficile d'établir un budget dans ces conditions.

Pistes de réflexion :

- Améliorer le tri et son contrôle, notamment, avec la vérification systématique des cartes de déchèterie pour les personnes inconnues. Refus de chargements trop importants.
- Sensibilisation de la population sur l'importance du tri d'un point de vue écologique et financier. A ce propos, la récupération des plastiques en déchèterie est prévue dès mai 2026.
- Lutte et sensibilisation contre le littering, particulièrement les cannettes et bouteilles le long des routes. Les crottes de chiens non ramassées sont toujours un problème.

Voici la réponse à une question redondante : oui le tri du verre par couleur est important d'un point de vue écologique aussi bien qu'économique. Malheureusement la fermeture de l'usine de St-Prex nous oblige à exporter cette matière, ce qui est écologiquement désastreux.

En 2025, comme lors des années précédentes, nous avons récupéré environ 200 tonnes de verre dont 5 tonnes en vrac. Rétrocession : environ 60 francs par tonne de verre trié et 35 francs par tonne de verre en vrac. Ces dernières années, le tri par couleur nous procurait un delta positif d'environ CHF 9000.- alors qu'en 2025, ce delta n'a été que de CHF 5000.- Le recyclage du verre trié permet de diminuer l'impact environnemental.

Le verre trié est broyé pour devenir du calcin, qui est ensuite fondu à haute température (environ 1600 °C), puis moulé pour créer de nouvelles bouteilles, pots et flacons de qualité et couleur identiques, bouclant ainsi le cycle de recyclage. Ce calcin réduit le besoin d'extraire de nouvelles ressources et diminue les émissions de CO₂, faisant du verre un matériau infiniment recyclable.

L'idéal serait de réutiliser le contenant plutôt que de fondre la matière. Ce procédé est en pleine réflexion, mais c'est un marché de niche pour l'instant. Plus de détails sur « cavaudretour.ch »

Extension du collège et école



1. Missions et prestations

- Permettre à tous les élèves de maîtriser les objectifs fondamentaux : lire, écrire, compter, calculer et respecter autrui.
- Transmettre les savoirs en relation avec le plan d'études romand.
- Préparer les élèves à l'entrée dans la vie active.
- Mettre à disposition les bâtiments et les espaces pour accueillir ces élèves.
- Tenter de suivre l'évolution des directives cantonales en matière d'éducation.

Les comptes ont été bouclés au début 2025.

Le calendrier de construction a été respecté et les coûts ont été maîtrisés. Le choix de construire avec une entreprise totale a été bénéfique pour le respect des délais et la qualité du cahier des charges a permis de respecter les coûts avec même une bonne surprise à la fin.

Quelques points marquants en 2025

- Dès la rentrée d'août, le collège a accueilli 2 classes de plus qu'à la rentrée 2024, soit un total de 20 classes, ce qui correspond à environ 400 élèves.
- Il reste encore 2 locaux inoccupés sur le site d'EPK.
- Cette situation est tout à fait en adéquation avec l'évolution démographique prévue et n'est pas préoccupante pour l'instant, car les enclassements 24-25 ont déplacé 2 classes de Cudrefin sur Salavaux. Nous avons donc 4 classes vides sur le Vully et notre situation géographique nous permet une bonne synergie entre les communes de Cudrefin et de Vully-les-Lacs.
- Sur temps scolaire et extrascolaire, les infrastructures extérieures sont très occupées. L'achèvement du terrain multisport à côté de la nouvelle halle apportera un bol d'air frais aux utilisateurs.

- L'installation de caméras est en stand-by pour l'instant ; en effet c'est un point sensible qui mérite une bonne réflexion. En 2024 et 2025, les déprédations ont baissé et les caméras n'auraient pas forcément permis d'en diminuer le nombre, ni d'identifier les coupables. De plus, l'exploitation par un service externe agréé a un coût bien supérieur aux déprédations. Cependant, une évaluation est prévue en 2026.
- Les perturbations sonores engendrées par les travaux sur la nouvelle halle ont moins perturbé les cours que les travaux sur l'extension du collège.
- Vu le nombre de classes sur Salavaux, une partie des cours de gym ont été délocalisés sur Cudrefin.

Le réfectoire 7-8P

- Le dédoublement sur deux créneaux horaires pour le repas de midi a permis d'améliorer la situation.
- Durant ces moments, les enfants se répartissent comme suit : environ 50 enfants sur une des deux plages et 50 sur l'autre.
- Les travaux sur l'extension de la buvette ont perturbé l'utilisation du réfectoire :
D'août à octobre, le réfectoire a été déplacé dans la première partie de la halle polyvalente, entre la cuisine et le rideau.
Les cours de gym se sont déroulés à l'extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettaient ou dans la demi-halle côté scène en cas de pluie.
Avec l'arrivée de l'automne, nous avons choisi de déplacer le réfectoire sur la scène. Ceci a occasionné quelques petits travaux pour satisfaire aux normes d'hygiène et a exigé la livraison de nourriture chaude. Ainsi les écoles et les sociétés ont pu à nouveau profiter de l'entier de la halle polyvalente.



Nouvelle halle de gym double et transformation de la halle polyvalente

Rappel du programme définitif :

- Une halle double pour les écoles et les sociétés.
 - Un dojo à assainir.
 - Un programme parascolaire de 84 places. Le programme a été redimensionné en tenant compte de la possibilité de faire manger les élèves de 6P avec les 7-8P dans le réfectoire.
 - En cas de développement démographique majeur, il y aurait également la possibilité d'augmenter la capacité de la structure de 24 places sur l'extension de la buvette.
 - Un programme culturel dans l'ancienne halle polyvalente : spectacle, concert, fête, théâtre... etc.
- Cette salle pourra également être utilisée comme salle de rythmique pour les petits ou accueillir les groupes qui s'entraînent durant la journée dans les salles communales dont les sols ne sont pas du tout adaptés à la pratique d'activités sportives.
- Une extension de la buvette qui pourra accueillir par la suite confortablement 120 personnes.



Lors de la réalisation et la matérialisation de ce projet, nous avons souvent collaboré et consulté les futurs utilisateurs et responsables d'entretien :

- Maîtres de sport
- Concierges
- Présidents et responsables des sociétés sportives
- Direction des écoles
- Arpeje

Calendrier succinct établi au début 2025 et tenant compte des contraintes survenues en 2024

- Août-septembre 2024 : travaux préparatoires et déviations des conduites.
- Fin octobre 2024 : début du gros œuvre avec la fouille et le bétonnage du radier (environ 6 semaines de retard).
- Janvier 2025 : trois semaines supplémentaires de retard à cause de l'eau et de la montée passagère de la nappe par capillarité et arrosage systématique venu du ciel.
- Février et mars : les conditions n'ont pas été beaucoup plus favorables.
- Par la suite, plusieurs entreprises n'ont pas respecté les délais.
- Malgré les injonctions et le bon vouloir de la direction des travaux, les retards se sont accumulés.
- En juin 2025 : la halle double devait être hors d'eau. Ce n'est qu'en novembre que cela a été le cas. De plus à la fin du même mois, durant un week-end pluvieux, plusieurs circonstances malheureuses ont provoqué une inondation. L'eau s'est infiltrée sous les chapes et il a fallu l'intervention d'une entreprise spécialisée pour résoudre le problème. La facture de cette intervention sera prise en charge par les assurances des entreprises responsables.

Organisation du travail depuis le début des travaux

- Une à 2 séances plénières hebdomadaires sur site : maître d'ouvrage, architecte, ingénieurs et maîtres d'état concernés. Pour information, à fin décembre, nous avons eu plus de 60 séances plénières et 40 séances techniques. Notre responsable concierge est également convoqué si besoin.
- Plusieurs échanges, validations ou mini-séances hebdomadaires avec certains responsables en cas de nécessité.

Impression personnelle

Pour le collège, nous avons travaillé avec une entreprise totale. Cette façon de faire permet normalement de respecter les délais, mais pourrait coûter beaucoup plus cher si le cahier des charges est approximatif ou incomplet. Le choix de travailler selon un mode traditionnel avec un architecte qui assure la direction des travaux n'est pas remis en question, il permet sans doute une meilleure maîtrise des coûts, cependant le respect des délais est beaucoup plus délicat. Les excuses et explications des entreprises pour justifier certains retards sont multiples et font parfois sourire.

A l'heure actuelle, nous pouvons envisager le calendrier suivant

La halle double devrait pouvoir être mise en service fin avril début mai avec environ 6 mois de retard. Ainsi tout le programme de la halle polyvalente sera également retardé d'une demi-année.

En décembre 2025, les montants des travaux adjugés, exécutés et facturés sont conformes aux devis établis par la direction des travaux.

Construction modulaire sur le site d'EPK : les Castors

Quelques rappels et précisions :

- Composée de 22 conteneurs et en service depuis août 2023, cette structure de 72 places donne entière satisfaction.
- Durant l'année 2025, elle a pu satisfaire toutes les demandes en matière d'accueil de jour, la plage la plus occupée étant celle de midi.
- Les panneaux phono-absorbants posés dans les locaux de vie les plus fréquentés ont sensiblement amélioré la situation.
- Les nouveaux locaux prévus dans la halle polyvalente devraient être opérationnels fin 2026, voire début 2027. Vu le retard, nous avons demandé et obtenu une prolongation du contrat de location sans modification de loyer.



Arpeje

Quelques points concernant principalement la commune de Vully-les-Lacs.

a. L'unité d'accueil pour enfants de 72 places : les Castors

Occupation au 31 décembre 2025.

Signification des modules	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1 de 7h00-8h30	27	20	7	20	13
Module 2 pause de midi	72	71	5	72	66
Module 3 après-midi pendant l'école	11	10	4	10	6
Module 4 : de 15h30 à 18h30	48	36	4	43	22

A noter que le mercredi matin, il existe un module 1b qui ne figure pas dans le tableau et qui accueille les enfants de 1P de 8h30 à 12 heures. A la fin de l'année, il n'y avait plus qu'un seul enfant accueilli aux Castors durant ce module.

En décembre 2025, il n'y avait pas de liste d'attente pour cette structure de 72 places.

Cependant la plage de midi reste préoccupante. La possibilité de faire manger les plus grands avec les 7-8P est une piste que nous étudions.

- Club de lecture (7x) : rendez-vous mensuel des lecteurs pour échanger sur leurs découvertes littéraires.
- Nuit du conte : contes pour un public familial.

De plus amples renseignements concernant l'arpeje à la page : <https://www.arpeje.ch/l-association/presentation/> ou sur le rapport de gestion de l'arpeje.

b. Les AMF : accueillantes en milieu familial

Dans les quatre communes, il y a 13 AMF dont 6 sur la commune de Vully-les-Lacs. Au 31 décembre 2025, toutes les demandes avaient pu être satisfaites et 108 enfants ont été accueillis durant l'année. La situation peut toutefois s'avérer critique lorsque des enfants arrivent en cours d'année scolaire, lors de demandes supplémentaires ou encore de changements de jour.

c. Bibliothèque mixte

Au 31 décembre 2025, la bibliothèque compte 477 abonnés, 248 standards/adultes et 229 DGEO.

Le système informatique a dénombré 15270 prêts en 2025 soit une moyenne de 32 emprunts par abonné.

La bibliothèque mixte de Vully-les-Lacs a été ouverte au public durant 257 heures en 2025.

Une trentaine d'événements différents y ont été organisés, attirant près de 650 participants.

Voici quelques activités réalisées :

- Né pour lire (10x) : lecture d'histoires et découverte des livres pour les enfants de 0 à 4 ans.
- Yogi'histoires (6x) : initiation au yoga, massages et histoires pour les enfants de 0 à 4 ans.
- Contes de sorciers
- Présentation d'un auteur régional : Luca Etter
- Tickets d'or : les tickets sont cachés dans les livres juniors pour encourager les jeunes à la lecture.
- Atelier en rapport avec le langage : « Jeu parle bien »

Finances

Missions et prestations

Ci-dessous, les activités liées à ce service :

- Tenue de la comptabilité générale ;
- Facturation des taxes et prestations fournies par la commune ;
- Gestion des paiements et des encaissements (créanciers, débiteurs et salaires) ;
- Gestion des salaires fixes et à l'heure des collaborateurs ;
- Clôture des comptes de l'année ;
- Élaboration du budget de l'année suivante ;
- Gestion des financements et suivi des investissements ;
- Affectation des charges liées aux entités intercommunales ;
- Analyse des dossiers ayant un impact financier sur la commune.

Les effectifs sont composés d'une boursière à 100 % et d'une aide-boursière à 70 %. Une apprentie employée de commerce appuie partiellement la bourse. D'autre part, depuis le mois de novembre, une employée de commerce aide la boursière au vu de la surcharge de travail créée par la future introduction du plan comptable MCH2.

Points marquants en 2025

Dans le cadre de l'exercice sous revue, en complément de ces activités courantes le service des finances a poursuivi deux objectifs :

- D'une part, il a intensifié le développement de la transmission des factures par voies électroniques, notamment par la mise en œuvre de diverses actions de communication destinées aux citoyens afin de favoriser l'adoption de ces nouveaux outils numériques.
- D'autre part, une attention particulière a été portée à la préparation de la transition vers le modèle comptable MCH2 qui interviendra avec le budget 2027. A ce titre, le service a assuré un suivi actif de nombreux séminaires de formation et a engagé une analyse approfondie du plan comptable actuel, en vue d'anticiper le passage vers ce nouveau référentiel.

Synthèse des activités 2025

Les activités ordinaires de la bourse se sont concentrées sur :

Gestion des assurances

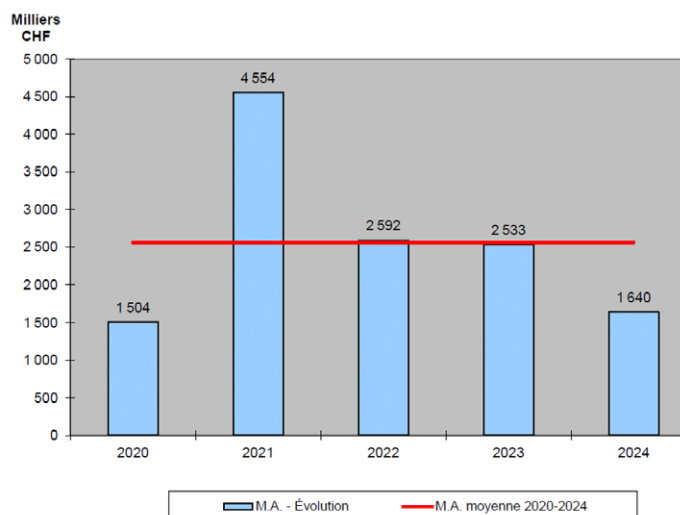
Nous avons lancé un appel d'offres auprès de 4 courtiers d'assurances pour la reprise de la gestion de notre portefeuille d'assurances. Un mandataire a été choisi suite à une procédure d'analyse et de sélection. Par la suite, plusieurs séances de revue des contrats d'assurance et d'adaptation de couver-

tures se sont faites pour adapter des cas de sous-assurances et sur-assurances.

Comptes 2024

La clôture, la révision et la présentation des comptes 2024 ont été effectuées sur la première partie de l'année 2025. La validation des comptes a eu lieu lors du Conseil communal de juin 2025.

Ces comptes laissent apparaître un excédent de produits de CHF 253'005.49. L'exercice s'est soldé par une marge d'autofinancement de CHF 1,640 mio. Cette marge d'autofinancement correspond à un cash-flow permettant de rembourser nos dettes et de financer en partie nos investissements. Rapportée par habitant, cette marge d'autofinancement est inférieure à la moyenne de ces dernières années qui était fortement influencée par la marge d'autofinancement exceptionnelle de 2021.



Budget 2025

Le détail de ce budget approuvé par le législatif se résume ainsi :

- Total de charges : CHF 24'623'173.-
- Total de produits : CHF 24'678'858.-
- Excédent de revenus : CHF 55'685.- (CHF 54'826 pour 2024)

Les amortissements dus aux grands investissements lancés dans la commune expliquent en grande partie la croissance des charges.

Comptes 2025

Les comptes seront présentés dans le cadre du préavis municipal sur les comptes 2025 en juin 2026. Ils ne sont pas encore audités par les réviseurs, car la commune reçoit les comptes des associations intercommunales jusqu'à la fin du premier trimestre de l'année suivante. La révision des comptes par la société BDO est planifiée pour la première quinzaine d'avril 2026. Les comptes seront ensuite validés par le conseil communal en juin 2026 et feront l'objet d'une présentation détaillée sur l'évolution financière de la commune.

A cet égard, le timing devient toujours plus tendu entre la réception des comptes intercommunaux, la révision des comptes de la commune et l'envoi des comptes au législatif 5 à 6 semaines à l'avance.

Investissements 2025

En 2025, la commune a enregistré une forte croissance des investissements comme en 2023 et 2024 d'ailleurs. Avant la clôture, soit sous réserve de modification (chiffres avant audit), ces investissements ont totalisé CHF 9,529 mio (contre 3,7 mio en 2024), répartis comme suit :

N° immob	Désignation	Solde fin 2024	Travaux 2025	Amort linéaire
Patrimoine financier				
110000	Terrains et bâtiments PF	3'951'481.00	0.00	0.00
Total Patrimoine financier		3'951'481.00	0.00	0.00
Patrimoine administratif				
210000	Ouvrage de génie civil PA	3'607'856.35	1'851'832.76	-168'400.00
220000	Bâtiments et constructions PA	14'116'403.32	7'400'565.14	-366'200.00
230000	Inst. des services industriels PA	6'610'827.64	80'928.53	0.00
240000	Forêts PA	110'402.00	0.00	0.00
250000	Mobilier, machines et véhicules PA	300'525.03	196'478.00	-59'400.00
Total Patrimoine administratif		24'746'014.54	9'529'804.43	-594'000.00

Ainsi, nous pouvons constater que les principaux investissements de l'année sont :

- Réfection de la route d'Avenches
Dépense d'investissement de 1,2 mio (sur 2,95 mio de crédit).
- Entretien du réseau routier
Dépense d'investissement de 0,4 mio (sur 0,9 mio de crédit).
- Halle double sportive
Dépense d'investissement de 7,2 mio (sur 18 mio de crédit).

Ce niveau d'investissement est malgré tout inférieur aux prévisions budgétaires, dû notamment au retard dans l'avancement des travaux du réservoir de Charmontel, de la remise à ciel ouvert du ruisseau de Champmartin et de la halle double.

Emprunts et endettement

L'endettement s'est fortement élevé en ayant recours à de l'emprunt bancaire pour financer nos grands investissements notamment la halle double. L'endettement à fin 2025 se monte à CHF 27 mio au bilan (CHF 21 mio 31.12.2024).

Pour la législature actuelle, c'est à dire jusqu'en 2026, la Commune a fixé un plafond d'endettement à CHF 40 mio ainsi qu'un plafond de cautionnement à CHF 12 mio. Aucun changement n'a été apporté concernant ces seuils validés en début de législature.

Recettes fiscales 2025

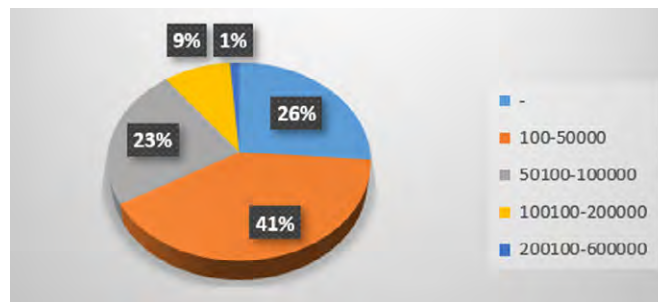
Comme chaque année, nous préparons l'arrêté d'imposition, lequel fixe notamment le point de l'impôt communal et les autres taxes communales. En 2023, sur proposition de la commission des finances, le taux a été validé par le Conseil communal pour 2 années (2024 et 2025). Le taux de l'impôt communal est donc resté à 67%.

Les encaissements fiscaux 2025 s'inscrivent globalement en ligne avec les estimations budgétaires, ce qui souligne la fiabilité de nos estimations. Une légère diminution est toutefois constatée concernant l'impôt sur la fortune des personnes physiques. En revanche, les recettes issues de l'impôt foncier ainsi que de l'impôt sur les successions et donations dépassent les montants prévus au budget.

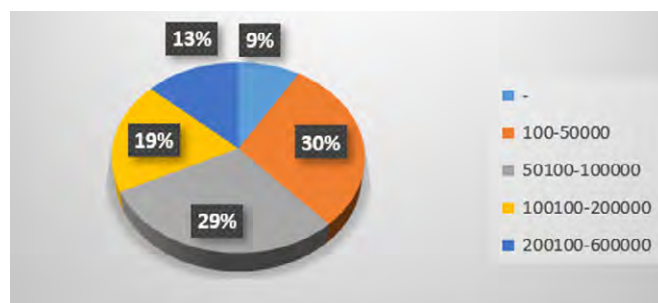
Les taxations sont établies par l'Administration cantonale des impôts (ACI). En janvier 2026, le pourcentage des contribuables de Vully-les-Lacs ayant été taxés définitivement pour l'année 2024 était arrêté à 72.24%, 93.04% pour 2023 et 97.55 pour 2022.

A ce stade des taxations de l'année 2023, les revenus imposables de plus de CHF 200'000.- représentent 1 % desdits revenus. Toutefois, ils correspondent à 11 % de l'impôt sur le revenu et 13 % de l'impôt sur la fortune.

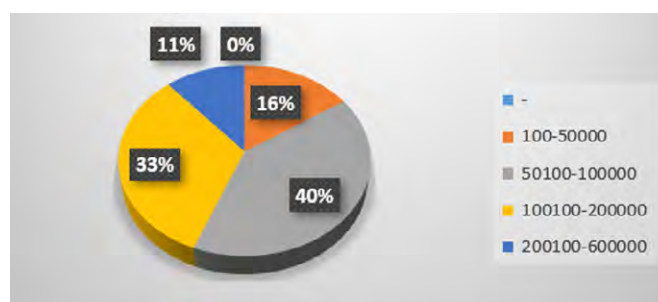
Les revenus de plus de CHF 100'000.—représentent 9 % des contribuables. Ils correspondent à 33 % de l'impôt sur le revenu et environ 19 % de l'impôt sur la fortune.



Contribuable par classe de revenu



Impôt communal sur la fortune par classe de revenu



Impôt communal sur le revenu par classe de revenu

Nature	Désignation de l'impôt	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2025
3187.000	Commission perception impôts	-86 000.00	-82 500.00	-94 185.91
3191.000	Rétrocession impôts	-1 000.00	-1 000.00	0.00
3290.000	Intérêts rémunérateurs	-2 500.00	-1 000.00	-5 970.68
3301.000	Défalcations impôts	-110 000.00	-100 000.00	-140 950.49
3809.100	Ajustement provision	0.00	0.00	0.00
Total des charges		-199 500.00	-184 500.00	-241 107.08
4001.000	Impôt sur le revenu PP	6 320 000.00	6 195 000.00	6 187 857.36
4001.100	Impôt prestation en capital PP	220 000.00	220 000.00	133 908.90
4002.000	Impôt sur la fortune PP	1 290 000.00	1 290 000.00	1 210 376.94
4003.000	Impôt à la source	120 000.00	150 000.00	139 210.77
4004.000	Impôt sur les frontaliers et spécial étranger	35 000.00	30 000.00	38 814.80
4011.000	Impôt sur le bénéfice PM	80 000.00	80 000.00	112 243.45
4012.000	Impôt sur le capital PM	10 000.00	10 000.00	24 186.30
4013.000	Impôt complémentaire	10 000.00	30 000.00	43 979.80
4020.000	Impôt foncier	1 250 000.00	1 170 000.00	1 232 159.85
4040.000	Droit de mutation	380 000.00	360 000.00	349 607.70
4050.000	Impôts sur les successions et donations	100 000.00	150 000.00	309 947.90
4061.000	Impôt sur les chiens	30 000.00	30 000.00	29 000.00
4090.000	Impôt récupéré après défalcation	20 000.00	20 000.00	37 982.31
4101.000	Patentes diverses, tabac	5 000.00	5 000.00	5 859.80
4221.000	Intérêts moratoires	50 000.00	50 000.00	72 549.91
4411.000	Impôt sur les gains immobiliers	250 000.00	250 000.00	203 242.40
4515.000	Participation cantonale à la RIEIII	7 300.00	18 000.00	12 701.42
Total des produits		10 177 300.00	10 058 000.00	10 143 629.61

Ports

Missions et prestations

Ci-dessous, les activités liées à ce domaine :

Pour les ports :

- Gestion opérationnelle du port des Garinettes et celui à terre de Guévaux.
- Nettoyage et entretien du port.
- Capitainerie du port avec réponse aux diverses demandes.
- Manœuvre sur le port pour les utilisateurs.
- Travaux avec le bateau au port et sur les rives.
- Entretien de la station à essence du port.
- Gestion administrative des ports, gestion des mutations du port et des demandes, gestion du port de Guévaux (places à terre) ou suivi des places visiteurs et facturation.

Pour les plages/rives :

- Entretien de la plage de Salavaux.
- Faucardage des bords de rives, notamment port de Vallamand, débarcadère de Vallamand et plage de Salavaux.
- Gestion des bords de rives en lien avec la Direction générale de l'environnement (DGE-eau, DGE-forêt et DGE-biodiversité).
- Contact avec les commerçants ayant des activités sur le secteur de la plage de Salavaux.
- Suivi du projet de l'aménagement du territoire pour le secteur rives/camping/Gros Buisson à Salavaux.

Effectifs

- Un garde-port à 100 %.
- Un employé de voirie affecté à la zone camping-plage à Salavaux (période estivale).
- Une collaboratrice administrative (taux à 70 % affecté à plusieurs services).

Quelques points marquants en 2025

- Importantes interventions de nettoyage au nettoyeur à haute pression des quais et pontons.
- Pollution du port ayant nécessité l'intervention des pompiers puis de la DGE. Ceci a mis en évidence un problème de traitement des eaux de nettoyage. Le rapport de la DGE a requis un investissement qui a été soumis au Conseil communal début janvier 2026.
- Une lourde intervention a été nécessaire pour réparer la pompe à matière fécale en pleine haute saison.

Faucardage des rives et bois flottant

Le travail de faucardage des algues du port et des autres secteurs de rives de la commune est toujours plus important. Pour rappel, ce travail est à charge de la commune. Notre garde-port avec le bateau communal adapté pour ces travaux effectue ce faucardage dans les zones suivantes :

- mise à l'eau des bateaux à Guévaux
- port des Garinettes

- débarcadère à Vallamand
- plage à Salavaux

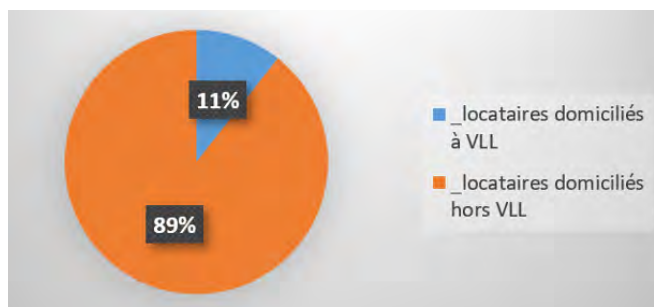
En 2025, ces travaux se sont montés à 64 heures hors temps de ramassage des algues flottantes échouant sur la rive.

Quelques statistiques liées aux ports

Globalement:

- 13 résiliations de places ont été enregistrées.
- 0 mises en fourrière ordonnée par la Municipalité.
- La liste d'attente se monte à 94 positions (-67% comparé à l'année précédente) sur les différentes catégories de places. Ceci est la conséquence d'un travail conséquent de mise à jour des listes, de facturation de son enregistrement et de la suppression de la liste en cas de refus répété.

Liste d'attente	2025	2024
Locataires domiciliés à VLL	10	47
Locataires domiciliés hors VLL	84	240



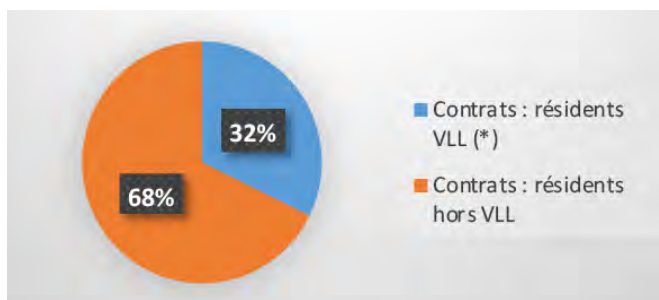
Liste d'attente

Les Garinettes à Vallamand

Nous constatons une part toujours plus importante de locataires domiciliés dans notre commune, ce qui est appréciable pour une installation communale. Ce taux est passé de 24 à 28% en une année. Nous priorisons toujours les résidents de la commune dans l'octroi de places.

Statistiques Les Garinettes	2025	2024	Variation 25/24
Places à l'eau	204	204	
Places à terre	81	81	
Contrats : résidents VLL (*)	92	78	
Contrats : résidents hors VLL	193	202	-18.8%
Résiliations	13	16	
Places à l'eau libre	0	0	
Demandes sur la liste d'attente	94	287	-67.2%
Taux de rotation des places	5%	6%	
Changements de places	9	4	

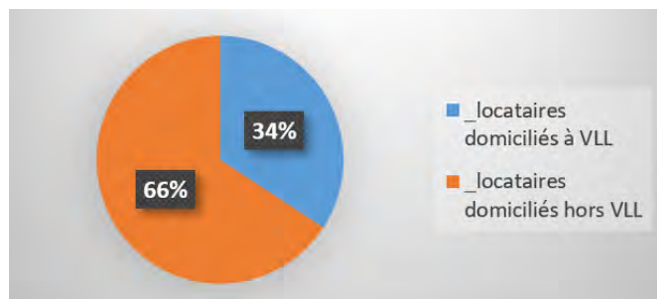
(*) y compris chantier naval + commune



Locataires au port de Vallamand

Place de port terrestre à Guévaux

Statistiques Guévaux	2025	2024	Variation 25/24
Places à terre	38	38	
Locataires domiciliés à VLL	13	15	
Locataires domiciliés hors VLL	25	23	
Résiliations	2	3	-33%
Demandes sur la liste d'attente	0	3	-100%
Taux de rotation des places	5%	8%	
Changements de places	0	2	



Port à terre de Guévaux

Rives et Plages

Plan directeur intercommunal des rives (PDi)

La commune de VLL a préparé avec un mandataire externe un projet de cahier des charges qui se base sur le cadrage reçu par le canton durant l'automne 2023. Ce document a permis de poser le cadre de l'élaboration des documents du PDi.

Par la suite, la commune, qui préside le COPIL via son municipal M. Haenni, et les deux autres communes ont élaboré les documents (plans et texte d'explication) entre 2024 et 2025. Des séances de travail dans chaque commune avec les services techniques et des séances avec le COPIL ont permis de rédiger ce plan directeur. Des séances avec les services cantonaux ont eu lieu à la fin de chaque étape pour valider le travail et s'assurer de leur appui.

Les documents ont été finalisés et approuvés globalement par les trois Municipalité des trois communes riveraines vaudaises du lac de Morat. Le dépôt à l'examen préalable auprès de la DGTL a été effectué le 08.10.2025. Il s'agit des documents listés ci-dessous :

- Le plan directeur intercommunal des rives
- Les fiches thématiques
- Les annexes
- 3 masterplans
- 1 étude de mobilité
- 1 étude environnementale
- 1 justification des emprises SDA

A mi-janvier, nous avons reçu un courrier de la DGTL mentionnant une demande de report de délai car 4 services sur les 16 n'avaient pas encore donné leur préavis. Un préavis de l'OFEV était aussi encore attendu par le canton.

Projet de Schiffenen

L'important projet du Groupe E concernant l'ouvrage hydroélectrique de Schiffenen sur la Sarine est suivi par notre commune. En effet, Le Groupe E, propriétaire et exploitant de l'ouvrage qui doit être assaini, projette de relier le lac de Schiffenen à celui de Morat.

L'impact sur le lac de Morat concerne principalement le niveau d'eau, la température et les flux générés. La Commune a dû insister pour obtenir une séance réunissant l'ensemble des communes riveraines du lac afin de défendre leurs intérêts. Cette rencontre s'est finalement tenue à la fin du mois de novembre sur notre commune.

Erosion des rives sud du lac de Neuchâtel

Le Conseil communal avait approuvé une demande de crédit concernant l'érosion des rives dans le secteur Chabrey-Monbec. Ce projet géré par l'Association la Grande-Cariçaie avance doucement avec notamment plusieurs services du canton dont notamment la Direction générale de l'environnement (DGE). A ce jour, vu la complexité de protection de la zone palafitte et des rives, aucune solution acceptable d'un

point de vue économique et naturel n'a encore été trouvé. Le projet est donc toujours au stade d'étude.

Rencontres avec l'association Gros Buisson

Cette association comporte environ 170 membres sur les 250 chalets du quartier du Gros Buisson. La commune rencontre chaque année le comité et est également invitée à leur assemblée générale où elle a l'occasion de passer certains messages. Les aspects liés à la circulation, la plage, le stationnement, les DDP, le ponton de la plage et autres autorisations ont été abordés.

Chalets en DDP sur la parcelle du canton

En octobre 2025, le canton a adressé un courrier à l'ensemble des propriétaires de chalets situés dans la zone du Gros Buisson afin de les informer que leurs DDP, arrivant à échéance à la fin de l'année, ne seraient plus renouvelés selon les conditions usuelles. À terme, les constructions devront être déconstruites et le site renaturé. La commune a saisi cette occasion pour réaffirmer auprès de la DGE et de la DGTL sa position en faveur du maintien de ces chalets. Elle a également rencontré, au début du mois de novembre, l'ensemble des propriétaires concernés. Elle suit l'affaire qui devrait se clarifier en justice.

Tourisme

Missions et prestations

Ci-dessous, les activités liées à ce domaine dans l'office du tourisme :

- Accueil des visiteurs, renseignements, correspondance.
- Gestion d'un espace d'accueil et information touristique.
- Création et mise à jour de brochures et listes.
- Appui auprès de manifestations et projets régionaux.
- Gestion de projets promotionnels avec les organisations touristiques régionales.
- Gestion de la communication liée au tourisme et à la promotion de la commune.
- Création d'offres touristiques attrayantes.
- Promotion du développement touristique de Vully-les-Lacs notamment sur les plateformes de la région.

Mandat de prestation

- Le mandat de prestation du fonctionnement de l'office du tourisme est assuré par Morat Tourisme qui agit sous le nom de Vully-les-Lacs Tourisme.

Synthèse des activités

Réorganisation l'office du tourisme

La reprise de la gestion opérationnelle a été confiée à Morat Tourisme (MT). Une convention de mandat a été signée entre la Municipalité et Morat Tourisme.

Au niveau communication (téléphone, e-mail et guichet), l'OT VLL reste l'entité de réponse même si gérée par MT. La personne principale engagée par MT pour gérer VLL est d'ailleurs une habitante de la commune ce qui est un avantage.

L'accueil téléphonique est assuré durant les horaires d'ouverture à Salavaux. En dehors de ces plages horaires, les appels sont automatiquement redirigés vers Morat Tourisme, ce qui permet d'assurer une continuité du service. La gestion opérationnelle, le suivi administratif, le traitement des e-mails ainsi que la coordination des projets et manifestations sont assurés par des collaborateurs de Morat Tourisme au nom de Vully-les-Lacs Tourisme.

Un office du tourisme est maintenu à Salavaux, garantissant une présence locale et un accueil physique pour la population et les visiteurs. Les heures d'ouverture sont les suivantes : (Mercredi et jeudi : de 09h00 à 12h00/Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00). L'été un élargissement de cet horaire est effectué.

L'association Vully-les-Lacs Tourisme est pilotée par un comité dont la présidence est assurée par F. Haenni, municipal. Les membres du comité, représentant différentes activités économiques et touristiques, sont Mme Ruedin (viticole), Mme Benedetto (hôtellerie) et M. Maeder (camping). Des

échanges réguliers permettent d'assurer le suivi des dossiers et de la coordination des actions.

La collaboration entre les OT régionaux se trouve améliorée dont notamment avec l'OT Vully FR et les autres offices autour du lac de Morat.

Quelques chiffres :

- environ 150 personnes ont visité le guichet.
- plus de 250 appels téléphoniques principalement pendant la haute période.
- + de 1'000 interactions avec la fiche établissement Google.

Rencontre des acteurs du tourisme

Deux rencontres avec des acteurs locaux du tourisme ont été effectuées. Une en juin au camping TCS et une autre en septembre. Lors de cette dernière, nous avons d'ailleurs créé une association locale avec un comité pour suivre et challenger les activités de OT VLL.

Activités gérées directement par l'OT VLL

- Les fontaines pascales ;
- Le slowUp lac de Morat ;
- La fête de la nature le samedi 24 mai (avec une mise en valeur du chantier de la Petite Glâne) ;
- Les championnats suisses de Stand'Up paddle ;
- ainsi que des actions de mise en réseau et de promotion lors des rencontres des acteurs touristiques régionaux.

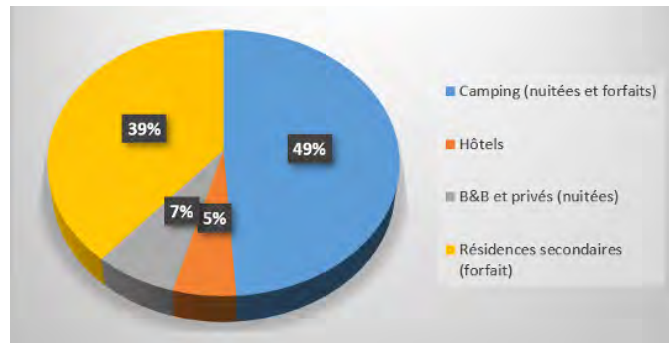
Promotion et collaboration

- Représentation de Vully-les-Lacs auprès des acteurs du bord du lac en collaboration avec l'ARL (association région lac) et Avenches Tourisme ;
- Amélioration des pages des sites web concernant le tourisme local (centralisation des sources d'informations) notamment sur le site de Région Lac de Morat et de la Région des Trois-Lacs.
- Echange avec le camping TCS sur différents projets d'activités et le projet de la rive de Salavaux et du camping.
- L'OT collabore principalement avec Vully Tourisme (Fontaines pascales, chemin viticole et cyclo, caves ouvertes, etc.), Morat Tourisme (information de la région sur le site internet Fribourg Région et Morat, SlowUp, etc.), Avenches Tourisme (calendrier des manifestations, lien Vaud Promotion, information sur comptoir, fan zone, etc.) et l'ARL dont nous sommes membres.

Taxes de séjours et suivi des hébergeurs

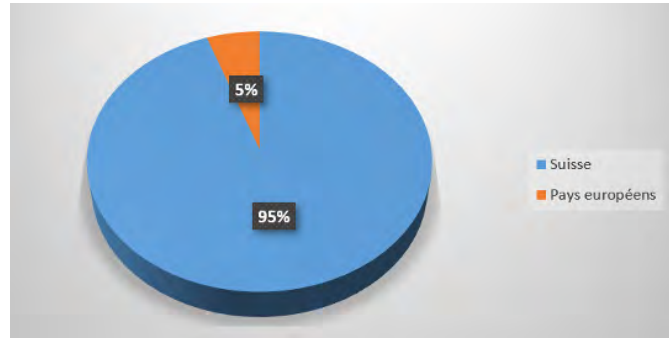
- Un suivi par l'office du tourisme des hébergements type « maison d'hôte, AirBnB, appartement d'hôte » a été effectué sur les plateformes de location traditionnelle (AirBnB, Booking, etc.). La commune a pris contact avec les différents hébergeurs en rappelant le règlement concernant la taxe de séjour.

- Suite à la modification du règlement des taxes de séjour entré en vigueur en 2024, une délégation de compétences d'encaissement des taxes de séjour liées aux locations de AirBnB a été effectuée. AirBnB encaisse directement les taxes de séjours de la commune qui sont reversées à l'UCV laquelle se charge par la suite de reverser à la commune les montants qui lui sont dus. Grâce à ce changement, nous avons ainsi encaissé CHF 12'289.- via AirBnB et CHF 2'565.- directement. Cette première année, c'est ainsi plus de 200 % d'encaissement supplémentaires pour ces logements privés qui ont été payés à la commune.



Catégories de taxes de séjours

- Les autres encaissements, camping et hôtellerie, se sont montés à CHF 116'605.-.
- Les encaissements liés aux taxes forfaitaires pour les résidences secondaires se sont montés à CHF 83'518.-.



Provenance des touristes

Globalement, nous avons donc une hausse de 8 % des taxes de séjours :

- 2025 : CHF 214'977.-
- 2024 : CHF 199'810.-
- 2023 : CHF 206'458.-
- 2022 : CHF 226'353.-
- 2021 : CHF 248'327.-
- 2020 : CHF 228'362.-

Economie et autres projets

ARBV / COREB

Participation de la commune de Vully-au-Lacs au comité directeur de l'Association Région Broye-Vully (ARBV), entité liée à la COREB pour le soutien au développement des communes vaudoises de notre district.

Plage de Salavaux et restaurant communal du port

Différents échanges avec les commerçants sur les besoins de la commune étant partie prenante soit en termes d'auto-risation soit comme propriétaire.

Cabinet médical

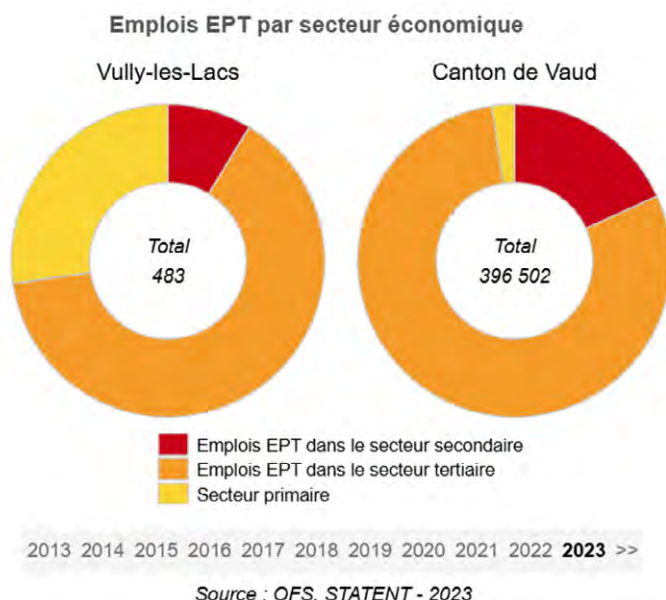
En fin d'année, nous avons pu relancer les discussions sur un cabinet de médecine spécialisée dans l'ancienne école de Vallamand.

Inventaire des sociétés morales

Une fois par année, la commune doit valider le "rôle" des impôts qui est la réconciliation entre les sociétés assujetties à l'impôt selon les données cantonales et les propres listes communales pour s'assurer de l'intégralité des contribuables. Un travail important a été effectué pour créer une liste dynamique au niveau de la commune alimentée par les différents services.

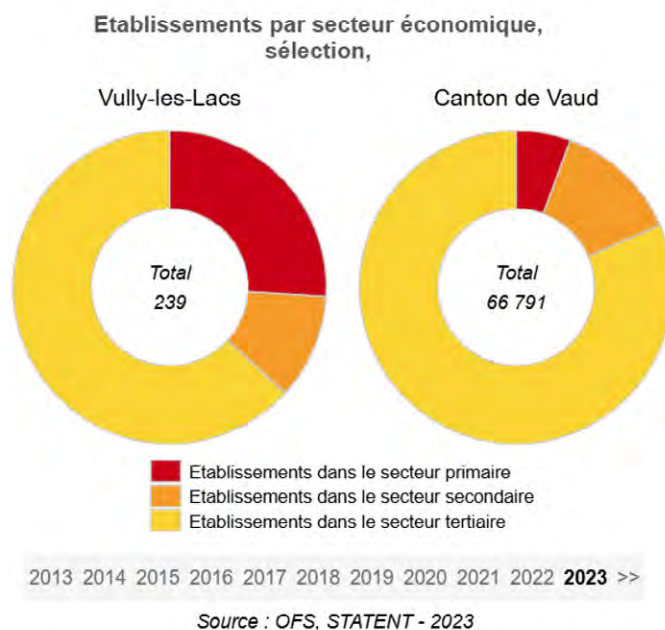
Statistiques des entreprises et emplois sur notre commune

(Selon la dernière statistique disponible selon l'Etat de Vaud)



Entre 2023 et 2023, l'emploi est resté stable car il n'a progressé que de 6 postes (+32 entre 2022 et 2021 et +24 entre 2021 et 2020). Il reste toutefois bas car peu d'entreprises sont localisées sur notre territoire communal n'ayant pas de zone artisanale et industrielle. Le secteur primaire, encore à env. 32 % il y a 5 ans, se monte à 27 % alors qu'il représente 2,3 % de l'emploi à l'échelle vaudoise.

Le nombre d'établissements (employeurs) se monte à 239 (229 en 2022) dans notre commune comme constaté ci-dessous dans le graphique.



AFFAIRES CULTURELLES | SOCIÉTÉS LOCALES | MANIFESTATIONS ET ANIMATION DE LA COMMUNE | JOURNAL COMMUNAL | SÉCURITÉ COMMUNALE | PROTECTION CIVILE - ABRIS PC | ROUTES

Affaires culturelles, Sociétés locales, Journal communal «Le Vullierain»

Missions

- Encourager l'activité culturelle sur la commune de Vully-les-Lacs.
- Coordonner les activités entre les sociétés locales.
- Assurer la pérennité du journal « Le Vullierain ».
- Accompagner les projets communaux sous un angle culturel.

Prestations

- Edition du journal communal « Le Vullierain ».
- Organisation de manifestations culturelles et festives.
- Soutien à la Fondation Espace Roger Monney.
- Soutien à divers événements culturels.

Événement marquant en 2025

- Développement d'un projet de plaques informatives qui seront posés sur les Fours communaux, en collaboration avec les Sociétés des Fours.

Synthèse des activités

Composition de la CCVLL :

Laetitia Kohler, Municipale

Florian Aeby, Conseiller communal

Lisa Quercia, responsable de l'OT

Muriel Parisod, représentante des sociétés locales

Aurélie Maeder et Regina Engel, habitantes de Vully-les-Lacs

Parallèlement, une liste de bénévoles que la CCVLL peut contacter en cas de besoin a été mise sur pied.

Le comité s'est réuni à quatre reprises.

Plusieurs événements ont été organisés par la Commission culturelle de Vully-les-Lacs (CCVLL) en 2025 :

- Conférence sur les chauves-souris le 10 mai 2025, à Charmontel
- La Suisse Bouge en mai
- Concert de la Lyre d'Avenches le 26 juin 2025 à Mur
- Nuit du Conte en novembre à la Bibliothèque à Salavaux
- Fenêtres de l'avent.

Chaque événement a rencontré du succès auprès de la population, réunissant environ 50 à 150 personnes à chaque fois.

Participation au Comité de la Fondation Espace Roger Monney

La Municipalité fait partie du Conseil de fondation où elle est représentée par un de ses membres.

Une journée portes ouvertes de l'Espace Roger Monney a eu lieu les 22 et 23 mars 2025.

Rencontre avec les sociétés locales

Une rencontre a eu lieu avec les sociétés locales à Villars-le-Grand, le 20 août 2025, afin de discuter de la mise sur pied un calendrier papier qui sera distribué une fois par année.

Puis, une deuxième rencontre a eu lieu le 8 octobre afin de finaliser celui-ci pour une distribution en décembre 2025.

Le but est aussi et surtout de maintenir un contact régulier avec les sociétés locales et de ne faire qu'une séance par année, en automne.

Mesures prises :

Distribution d'un calendrier des manifestations une fois par année en attaché du journal « Le Vullierain » et publication sur le site web de la Commune.

Journal communal « Le Vullierain »

Quatre éditions ont été distribuées durant l'année 2025 en tous ménages :

- 19^e édition en mai 2025
- 20^e édition en août 2025
- 21^e édition spéciale élections en septembre 2025
- 22^e édition en décembre 2025

Une séance de rédaction a lieu après chaque parution afin de débriefer sur l'édition passée et procéder à un brainstorming d'idées pour la prochaine parution. Cette séance réunit les quatre personnes impliquées dans ce dossier.

Toutes les éditions sont disponibles sous format électronique sur le site Internet de la commune sous l'onglet « vully-les-lacs.ch/journal-communal-le-vullierain ».

Routes

Missions

- Veiller à l'entretien et au renouvellement du réseau routier communal.
- Assurer le service de déneigement hivernal.
- Assister les spécialistes pour les tâches liées à la signalisation.

Prestations

- Entretien routier.
- Service hivernal.
- Nettoyage des espaces publics.

Points marquants en 2025

- Fin de l'entretien routier 2025
- Début des travaux de la route d'Avenches à Salavaux
- Etude d'un trottoir mixte à la route de Villars-le-Grand à Salavaux

Synthèse des activités

Priorisation des tronçons à réover

Pour rappel, la Municipalité avait demandé une étude de l'état du réseau routier à l'entreprise ERTEC. Les résultats montrent que le niveau du réseau routier communal est bon. Nous avons donc opté pour un entretien optimal.

En parallèle, la Municipalité avait également commandé une étude de mobilité au bureau d'ingénieurs Christe & Gyax. Un premier volet avait déjà été présenté au Conseil communal en juin 2019. Un second volet nous a été présenté en juillet 2021.

Sur la base de ces études, la Municipalité doit planifier les priorités selon la fréquentation et la dangerosité des axes routiers, en tenant compte des aspects suivants : Christe Et Gyax, ERTEC, fouilles fibre optique, canalisations, recommandations DGMR (gabarits des routes), Lhand, demandes des citoyens et du Conseil communal... etc.

Cela a permis la mise en place d'un plan quinquennal sur la gestion de l'entretien et des travaux routiers communaux en y intégrant les aménagements proposés dans l'étude de mobilité et sécurité. Cette vision aidera la Commune à anticiper les travaux à prévoir, afin de les planifier au mieux, y compris sur les aspects budgétaires.

Pour rappel, les priorités avaient été fixées comme suit :

- Montmagny : Marquage au sol effectué en 2022.
- Salavaux :
 - Route d'Avenches et de Vallamand.
 - Trottoirs sur côté nord de la route de Villars-le-Grand et montée vers Constantine.
 - Chabrey : Une partie des trottoirs côté sud et les arrêts de bus pour la sécurité des enfants.

Route d'Avenches

Le démarrage des travaux était initialement prévu en octobre 2023, après le passage du préavis devant le Conseil communal en juin 2023. Suite à la demande de la Commission des finances d'évaluer la capacité de la Commune à absorber ces investissements, le traitement du préavis a été reporté. Celui-ci a finalement été adopté en séance en juin 2024.

Les travaux ont débuté le 11 mars 2025. Lors de la 32^e séance de chantier, le 16 décembre 2025, le planning était respecté. Une pause hivernale a ensuite été observée du 22 décembre 2025 au 12 janvier 2026.

Durant cette période, des échanges soutenus ont eu lieu avec les commerçants afin de limiter au maximum l'impact du chantier sur l'économie locale. Ces discussions ont permis d'aboutir à un phasage des travaux plus fin pour l'année 2026.

Sauf imprévus, les travaux devraient s'achever à la fin du mois de septembre 2026, avec la pose de la couche de roulement.

Portes d'entrées à Salavaux en provenance de Villars-le-Grand et de Vallamand-dessous

Elles ont été installées le 28 décembre 2023 pour une durée de six mois. Des mesures de vitesse ont été réalisées en amont de leur mise en place et seront à nouveau effectuées après leur retrait, afin d'en évaluer l'impact.

La Municipalité a poursuivi l'analyse de ces tronçons durant l'année 2024. Un dossier d'étude préalable a été transmis au Canton à la fin du mois de février 2025. Une synthèse négative a été reçue le 10 juillet 2025.

Suite à ce retour, une étude complémentaire a été élaborée et transmise à la DGMR à la fin du mois de décembre 2025. Une prise de position de la DGMR est attendue au début du mois d'avril.

Sous réserve de ce retour, un préavis d'exécution sera soumis au Conseil communal d'ici l'été 2026.



Impasse du Merle à Salavaux



Route de Salavaux, dans la montée entre Salavaux et Constantine



La Rotte à Mur



Entretien du réseau routier

En 2025, plusieurs tronçons routiers ont été rénovés conformément au plan quinquennal, pour un montant total d'environ CHF 485'000.-.

Les principales interventions ont concerné la création d'un trottoir en stabilisé le long de la route de Salavaux, dans la montée entre Salavaux et Constantine, la réfection complète de l'Impasse du Merle à Salavaux, ainsi que la remise en état du chemin d'accès au stand de tir et la réalisation d'une bande piétonne en gravier à La Rotte à Mur. Divers travaux

d'entretien plus légers ont également été effectués sur l'ensemble du réseau.

L'entretien du réseau routier se poursuivra en 2026, avec notamment la réfection de plusieurs tronçons supplémentaires ainsi que le rafraîchissement des marquages au sol.

Entretien courant

Réfection de marquage, fauchage de banquettes (environ trois fois par année de juin à septembre), signalisation verticale et nettoyage du réseau routier ou talonnage ont lieu selon besoin.

Les déchets laissés au bord des routes font malheureusement partie des incivilités que la Municipalité essaie au mieux de gérer. Comme mentionné ci-dessus, le Service de Voirie s'en charge dès que cela s'avère nécessaire.

Service hivernal

L'équipe de déneigement a procédé à cinq interventions sur l'ensemble de la saison hivernale 2025-2026.

Coopération cantonale

Selon les sujets, un entretien est organisé avec le voyer des routes et le responsable de la signalisation. La collaboration est bonne, même si les autorités communales souhaiteraient une réaction plus rapide de leur part.

Route à Chabrey

Des travaux réalisés en 2019 ont engendré l'apparition de fissures sur ce tronçon.

Une séance a été organisée avec l'entreprise Fachinetti SA, en charge du chantier, afin de clarifier les responsabilités de chacun. À l'issue de ces échanges, une note de crédit d'un montant de CHF 9'109.15 a été accordée à la Commune de Vully-les-Lacs, utilisable sur une période de cinq ans pour des travaux adjugés de gré à gré à cette entreprise.

En 2025, la Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieurs afin d'étudier une réfection globale du tronçon.

Un préavis relatif à cette étude sera soumis au Conseil communal au début de l'année 2026.

Zones 30

La mise en place de zones 30 km/h a eu lieu :

- au quartier des Morthéys à Salavaux,
- vers la Coopérative des Savoies et l'EMS à Salavaux,
- dans le Chemin des Vignes entre Cotterd et Vallamand-dessus.

Sécurité et manifestations

Missions

- Maintenir l'ordre et la tranquillité publique.
- Entretien des liens avec la gendarmerie.
- Gestion des manifestations et des contraventions (suivi).
- Gestion des objets trouvés ou perdus.
- Etablissements publics (LADB).
- Veiller au respect des lois et règlements.
- Favoriser le développement de manifestations diverses assurant la vie sociale, communale et villageoise.

Prestations

- Deux agents de sécurité sont positionnés durant la période estivale aux abords de l'école et de la plage.
- Contrôle du stationnement vers la plage.
- Contrôles de vitesse (radars).
- Contrôle des établissements (police du commerce).
- Délivrance de licences.
- Notifications.

Evénements marquants en 2025

- Organisation pour la première fois du 1^{er} août dans le village de Chabrey depuis la fusion en 2011.

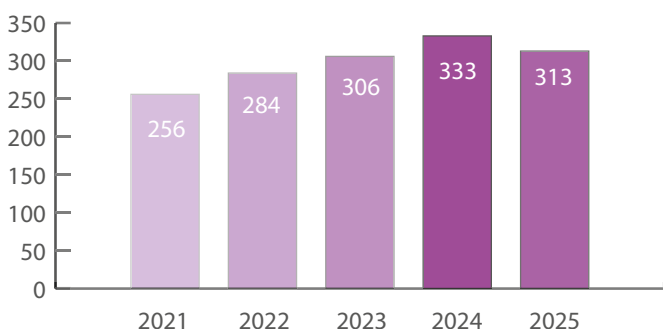
Police cantonale

La collaboration avec la gendarmerie vaudoise et les quatre communes de l'ancien district d'Avenches (Faoug, Avenches, Cudrefin et Vully-les-Lacs) se poursuit sous forme de séances trimestrielles, afin de pouvoir échanger et informer les participants des différents problèmes survenus sur le territoire communal. La gendarmerie cantonale envoie au préalable une statistique de ses interventions à la Municipalité.

La gendarmerie vaudoise a effectué 44 contrôles de vitesse en 2025.

12'549 véhicules ont été contrôlés au total pour 476 dénonciations, ces dernières représentant un taux de 3,79 % sur l'année.

Evénements recensés sur la Commune depuis 2021 :



Police cantonale mobile

Un poste de police mobile vient s'installer régulièrement sur la commune de Vully-les-Lacs. L'information est publiée au

préalable sur le site web de la Commune. En 2025, la présence du poste de gendarmerie mobile était le suivant :

- A Salavaux, 20 janvier, 21 mars, 21 mai et 25 octobre 2025
- A Vallamand : 7 juin, 15 juillet et le 25 août 2025.

Police communale

Deux employés communaux sont habilités à donner des contraventions et effectuent chaque jour, durant la saison estivale, une tournée dans le secteur de la plage et de ses parkings. Une communication régulière permet à la Municipalité de prendre les mesures nécessaires.

Concernant les autres parkings, une surveillance des véhicules en stationnement de longue durée est réalisée.

En ce qui concerne le stationnement, ce sont 454 contraventions qui ont été distribuées. Quant aux ordonnances pénales dans le domaine du stationnement, 32 ont été déliivrées en 2025.

Pour rappel, les amendes d'ordre sont régies par la LCR et les ordonnances pénales par le règlement de police de la Commune de Vully-les-Lacs.

Il est à noter qu'une ordonnance pénale d'avertissement à zéro franc a été adressée pour trouble de l'ordre public, à la suite de dénonciations de la police cantonale. Cette pratique permet à cette dernière de facturer ses interventions.

Enfin, 475 commandements de payer ont été reçus pour notification par l'agent de police communal en 2025.

Police du commerce

En ce qui concerne la police du commerce, l'agent municipal a pour fonction d'aller dans tous les établissements détenteurs d'une patente afin de contrôler leur carnet d'heures. Sur la commune de Vully-les-Lacs, nous avons treize licences pour les débits de boissons avec et sans alcool, dont huit qui ont des carnets pour la prolongation de leurs heures d'ouverture. Auparavant, cette démarche n'avait pas été suivie de manière systématique. Ceci a été amélioré.

Protect'Service Vaud

La Municipalité a engagé à nouveau cette année les services de l'entreprise Protect'Service. Deux agents sont présents tous les soirs de début juin à fin août de 22h00 à 3h00 environ, dans le secteur de la plage et de l'école afin de garantir la sécurité des lieux. Une communication journalière avec la Municipalité permet à celle-ci de réagir très rapidement si besoin est.

Point qui reste encore à améliorer :

Des personnes sont fréquemment retrouvées par le personnel communal qui s'occupe d'entretenir la plage tôt le matin, en train de dormir dans le sable devant le restaurant « Chez Rosemarie ». C'est devenu un problème récurrent auquel nous devons remédier.

Bilan d'activités et données principales de l'ORPC Broye-Vully, pour l'année 2024

Protection civile (PCi)

Missions

- Protection de la population au 2^e échelon.
- Appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires.
- Assistance à la population en cas d'événements dommageables ou de catastrophes.
- Protéger les biens culturels.
- Effectuer des travaux de remise en état.

Prestations

- Intervention en situation d'urgence (ISU).
- Sauvetage de personnes.
- Gestion du trafic routier.
- Gestion d'un état-major.
- Vérification de l'état des abris privés.
- Interventions en faveur de la collectivité (appui aux manifestations).
- Cours de répétition et d'entraînement.

Effectif au 01.01.2025	190 personnes
Effectif au 01.01.2026	185 personnes
ETP au 01.01.2025	2
Communes	31
Population au 1 ^{er} janvier 2026	48'600

Bilan général

La baisse des effectifs se poursuit de manière légèrement moins forte que prévu mais aucun signe ne semble indiquer un changement de tendance. La décision fédérale de différencier l'âge de fin de l'obligation de servir des officiers (40 ans) et de la troupe (max 36) a provoqué une démotivation de la troupe à s'investir dans les fonctions de cadres supérieurs.



Activités 2025

• Cours de répétition et de spécialistes 2025

2025 est une année de transition importante, puisqu'elle marque la dernière fusion de compagnie au sein de l'ORPC. Effectivement, comme prévu, la diminution des effectifs a amené la dissolution de la compagnie « Avenches » et son intégration dans la compagnie « Broye-Vully », cette dernière étant déjà, le fruit de la fusion des compagnies de Moudon et de Payerne.

Ainsi, de trois compagnies comptant 550 personnes à sa création au 01.01.2016, l'ORPC ne compte plus qu'une compagnie au 01.01.2026 comptant 182 personnes.

- Test annuel des sirènes
- Entraînements des spécialistes antichute
- Instruction de la FIR

Pour rappel, la FIR est un élément de première intervention pour la protection civile vaudoise. Elle se compose de volontaires. Ce système permet d'obtenir des prestations dans un délai de 2 heures à compter de l'alarme.

• Interventions

2025 a vu deux interventions « réduites » à l'occasion de ravitaillement au profit des pompiers sur deux gros incendies. Il s'est révélé que l'importance réduite des demandes ne justifiait pas la mobilisation de la milice et le service a été assuré par les professionnels de l'ORPC.

A la suite de ces événements, le commandement cantonal a précisé le cadre d'engagement de la FIR pour cette prestation et limité le recours à la PCi pour des ravitaillements pouvant être facilement assumés par les SDIS.

- Formations
- Cours de compagnie 2025
- Investissement matériel et réalisations 2025

Dans un premier temps, le matériel de levage a été acquis et entraîné en 2024 - 2025. Le matériel de sauvetage acquis en

2025, sera lui déployé durant l'année 2026. Il se compose essentiellement des civières et harnais de sécurité.

Etat des infrastructures et des constructions de l'ORPC

L'année 2025 fut en grande partie consacrée, pour le domaine professionnel, à la révision du plan de stationnement 2026 de la protection civile ordonné par la Confédération.

Effectuée chaque décennie au niveau fédéral, cette mise à jour vise à ajuster le nombre de constructions de protection civile, à l'effectif de cette dernière. La dernière mise à jour de 2015-16 s'était appuyée sur les effectifs de cette période, à savoir les trois anciennes régions Payerne, Moudon et Avenches, soit un effectif de 550 personnes.

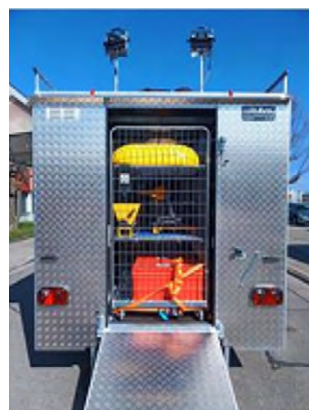
Conséquence logique de la baisse des effectifs de troupe, une diminution des constructions.

A cela s'ajoutent certains critères spécifiques, comme la suppression des constructions qui ne possèdent pas de génératrices de secours.

Le tableau ci-dessous rapporte l'état des constructions de l'ORPC, au 1^{er} janvier 2026.

PC Pré du Château, Payerne	Maintenu
PC Sur le Mont, Corcelles	Maintenu
PC L'Ochette, Moudon	Maintenu
PC Cotterd, Vully-les-Lacs	Déclassé
Po att Barre, Lucens	Déclassé
Po att Sous-Bosset, Valbroye	Déclassé
Po att Les Rammes, Payerne	Déclassé

Ces constructions seront converties en abris publics au profit des communes concernées. La conséquence directe pour l'ORPC est la disparition des locaux matériels.



Plus gros investissement de l'ORPC pour 2025, la remorque appui technique (RAT).

Etat des abris privés et publics du district

2025 a vu la poursuite régulière des contrôles périodiques d'abris (CPA) à travers le district, selon une régularité maintenant établie.

Rappelons que les CPA doivent avoir lieu tous les 10 ans. En 2025, les communes de Cudrefin, Vullyles-Lacs et Faoug ont été contrôlées.

Constat général

La prise de contact avec les propriétaires reste une problématique systémique. En effet, aucune base de données automatiquement mise à jour n'est disponible et nous devons nous contenter de recourir aux adresses du dernier contrôle. Vente, déménagement et décès compliquent grandement cette partie administrative.

A l'avenir, nous solliciterons probablement les communes dans l'identification des propriétaires, sur la base de leurs données.

Cependant, il est à relever que l'introduction récente du programme OM Constructions au niveau cantonal permet enfin de coordonner et conserver les données des abris de manière professionnelle et nous nous en réjouissons.

Ambulances de Morat

Les communes membres du Canton de Fribourg versent une contribution à hauteur de CHF 15.- par habitant. Pour les communes du canton de Vaud, c'est le Canton qui verse cette somme et non les communes.

Statistiques 2025 des interventions des services de secours sur le territoire de la commune :

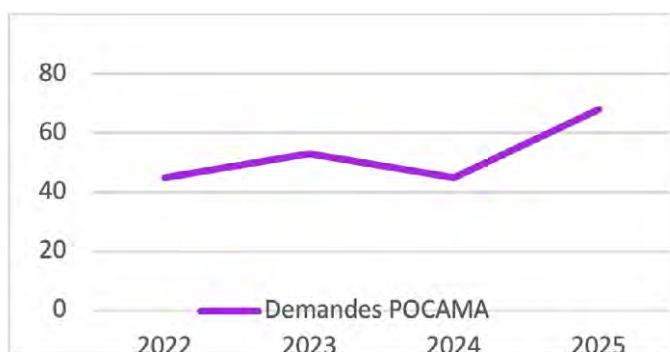
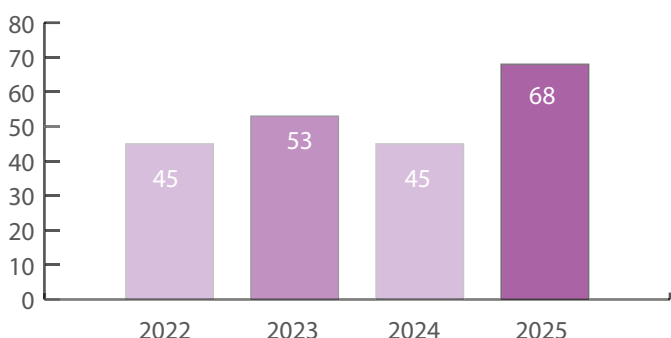
Bellerive VD	7
Chabrey	10
Constantine	19
Montmagny	15
Mur (Vully) VD	4
Salavaux	60
Vallamand	32
Villars-le-Grand	22
Total :	169

ABSMAD

La commune en est membre, mais aucun versement ne se fait en direct pour cet établissement qui est financé par le canton. Le montant est ensuite refacturé aux communes par le biais de la cohésion sociale.

Manifestations

En 2025, 68 demandes de permis temporaires ont été déposées via un dossier POCAMA (Portail cantonal des manifestations), contre 45 en 2024.



Demandes Pocama

Présence de Monsieur le Conseiller national Jacques Nicolet lors de la fête nationale le 1^{er} août 2025

La Municipalité a à nouveau mis sur pied un Comité d'organisation pour la fête du 1^{er} août, composé d'un représentant de la Municipalité et des président-es des jeunes de Villars-le-Grand et Vallamand.

La fête du 1^{er} août était organisée cette année sur le site idyllique de Chabrey, pour la première fois depuis la fusion qui a vu naître la commune de Vully-les-Lacs.

L'événement a attiré 420 personnes qui ont profité de la vue pour admirer les feux d'artifice de la rive nord du lac, autour de Neuchâtel, tout en dégustant un repas confectionné par l'établissement de Salavaux, La Fine Boucherie, offert pour l'occasion par la Municipalité.

Ce fut l'occasion d'accueillir Monsieur le Conseiller national Jacques Nicolet.

La soirée animée par l'association « Salut à toi l'artiste » a permis aux petits et grands de découvrir un atelier artistique libre. La municipalité est heureuse d'avoir pu compter sur la précieuse collaboration des sociétés de jeunesse de Vallamand et de Villars-le-Grand. Un énorme merci à eux pour leur excellent travail.

Dicastère Paroisses

Missions

Soutenir l'activité paroissiale des confessions protestantes et catholiques.

Prestations

Promouvoir les relations entre les ministres, les citoyens et l'administration communale.

Points marquants en 2025

L'harmonisation de la directive pour la répartition des frais des églises entre les 4 communes de l'enclave n'a malheureusement pas pu être finalisée en 2025. Ceci en lien avec des changements de municipaux et de secrétaire municipal.

Les marguilières et marguiliers engagés en 2024 donnent entière satisfaction. Ils sont disponibles et soulagent les pasteurs qui peuvent se concentrer entièrement sur leur mission de soutien et d'accompagnement notamment durant les services funèbres.

Durant l'été 2025, nous avons pris congé de notre pasteure Madame Ira Jaillet, et nous avons accueilli son successeur, Monsieur Christo Karawa, qui nous rejoint après sept ans d'un ministère dynamique dans la paroisse de Compiègne (Nord de la France). M. Karawa a notamment repris le cahier des charges d'Ira Jaillet pour tout ce qui concerne le KT (les jeunes et les ados) alors que la pasteure Estelle Pastoris continue à encadrer les monitrices pour les activités enfance (6 à 11 ans).

A l'automne, c'est Madame Florence Blaser qui est venue rejoindre l'équipe des pasteurs grâce à la création d'un nouveau poste : *service communautaire Présence et solidarité de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV)* est présent aux côtés des jeunes, des familles, des personnes en difficultés ou fragilisées, de personnes âgées et plus largement de toutes les personnes qui ont besoin dans leur quotidien ou vie spirituelle d'aide, de solidarité, de dialogue et d'écoute.

Eglise 2029 : La réforme institutionnelle devra permettre de diminuer par 3 le nombre de paroisses. De 86 actuellement, elles passeront à 30 à l'horizon 2029. Un travail collaboratif a lieu avec les acteurs concernés. Pour notre paroisse, il s'agira de déterminer les modalités de collaboration et/ou fusion avec probablement la paroisse voisine, Pacore (regroupant Payerne, Corcelles et Ressudens), voire avec les deux paroisses voisines, Pacore et Granges. Les paroisses sont actuellement en attente des directives du Synode pour savoir quel sera le prochain pas dans ce processus.

Dicastère Eglises

Missions

Offrir un lieu de culte accueillant et entretenu pour les services religieux et autres services durant l'année (mariages, services funèbres) ainsi que concert ou autres.

Prestations

Coordination des différents services afin de rendre les lieux de culte agréables et accueillants.

Points marquants en 2025

Nous avons enfin pu terminer la rénovation du beffroi de l'église de Constantine, suite aux autorisations reçues du service des Monuments historiques et à la disponibilité conjointe du charpentier et de l'entreprise spécialisée. La poutraison accueillant les cloches ainsi que le plancher ont été rénovés. Les battants des cloches ont été changés.



Avant travaux



Après travaux

Les églises sont toutes chauffées à l'électricité. Ce système ancien reste difficile à régler et nous avons dû trouver une solution pour remplacer les chauffages défectueux de Villars-le-Grand, ceci sera effectué en 2026.

A Villars-le-Grand, également, les alentours de l'église ont été rénovés afin d'accueillir dignement les visiteurs. Quelques aménagements ont été installés.



Villars-le-Grand

Dicastère Cimetières

Missions

Offrir des aménagements en conformité avec les demandes des citoyens, assurer l'entretien régulier des 7 cimetières communaux, procéder aux désaffectations lorsque cela s'avère nécessaire

Nous avons procédé à une désaffectation partielle du cimetière de Chabrey. 49 tombes ont ainsi été enlevées, et nous avons amélioré les accès en aménageant des pavés filtrants à la place des allées gravillonnées. Lors des désaffectations partielles des cimetières de Villars-le-Grand et Mur, et afin de pouvoir être davantage en lien avec la biodiversité et diminuer l'entretien, nous avons opté pour un semis de prairie fleurie qui n'a guère fleuri. A Mur, nous avons opté pour du gazon fleuri, et le résultat a été très décevant également. A Chabrey, nous avons décidé d'appauvrir la terre et d'attendre le printemps 2026 pour effectuer le semis.

Une analyse devra encore être faite dans les autres cimetières pour déterminer quels cimetières devront être partiellement désaffectés.

Dicastère Forêts

Missions

Gestion des 117 ha forêts publiques sur le territoire communal, martelage pour les forêts privées. Analyse et conseils au sujet de multiples demandes en lien avec les arbres et la forêt. Gestion des demandes d'abattage.

Prestations

Notre commune est membre du Groupement forestier Broye-Vully (GFBV) créé en 2019.



Le centre se situe à Russy (FR). M. Gaëtan Fässler est le garde forestier en charge de notre commune depuis le 1^{er} janvier 2025, en remplacement de M. Cyril Combremont. M. Fässler s'est rapidement adapté à son nouveau poste et la collaboration se passe très bien.

Points marquants en 2025

Fauchage plantation :

Propriétaire	Surface (m ²)	Intervenant	Lieux-dit
Vully-les-Lacs	6834.00	GFBV	Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	1999.00	GFBV	Salavaux
Vully-les-Lacs	2214.00	GFBV	Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	2773.00	GFBV	Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	5603.00	GFBV	Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	5658.00	GFBV	Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	6116.00	GFBV	Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	10606.00	GFBV	Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	10052.00	GFBV	Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	3700.00	GFBV	Les Dailles
Vully-les-Lacs	5486.00	GFBV	Bois Rosset
Vully-les-Lacs	3061.00	GFBV	Sous Rin
Vully-les-Lacs	1769.00	GFBV	Charmontel
Vully-les-Lacs	2185.00	GFBV	Charmontel
Vully-les-Lacs	804.00	GFBV	Charmontel
Vully-les-Lacs	7321.00	GFBV	Charmontel
Total	76181.00	7.62	Hectare

Coupe de bois manuel :

Propriétaire	volume (m ³)	Intervenant	Lieu-dit
Vully-les-Lacs	312	GFBV	Grève de Morat
Vully-les-Lacs	341	GFBV	Chabrey Champ
Vully-les-Lacs	162	GFBV	Les Rondettes
Vully-les-Lacs	152	GFBV	Gabarit / Bois de l'Allou
Total	967	m ³	

Exploitation de chablis (bostryche et vent) :

Propriétaire	volume (m ³)	Intervenant	Lieu-dit
Vully-les-Lacs	76	Limat / Processeur	Charmontel et Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	65	GFBV	
Total	141	m ³	

Exploitation mécanisée :

Propriétaire	volume (m ³)	Intervenant	Lieu-dit
Vully-les-Lacs	239	Bussard	Bois de l'Allou
Total	239	m ³	

Nouvelles plantations :

Propriétaire	Surface en m ²	Intervenant	Lieu-dit
Vully-les-Lacs	2212	GFBV	Bois de l'Allou
Vully-les-Lacs	5022	GFBV	Innar
Vully-les-Lacs	3088	GFBV	Côte au Moine
Total	10322	1.03	Hectare

Plantation des écoles

Cette année elle a eu lieu dans le massif du Charmontel, en dessous du nouveau réservoir.

La voirie a organisé le repas autour du refuge du Charmontel, et c'est à coup sûr une journée mémorable pour les enfants ainsi que leurs enseignants.

Le shop qui a été mis sur pied dans les locaux du GFBV à Russy fin 2024 afin de fournir des articles issus du bois des forêts locales, des sapins de Noël et d'autres décorations rencontre un succès grandissant.

Davantage d'informations et détails, ainsi que le rapport d'activités du GFBV sur la page internet suivante : www.broye-vully.ch



Piste VTT

Une piste fréquentée par quelques cyclistes de la région existe dans les forêts de Charmontel. Durant près de 4 ans, nous avons effectué de nombreuses séances avec la participation de notre garde forestier, de notre service technique, ainsi que la collaboration de la commune de Cudrefin pour pouvoir officialiser ce parcours. La mise à l'enquête a eu lieu en 2025. Nous avons reçu 2 oppositions, qui ont pu être levées, et c'est avec plaisir que le parcours pourra être inauguré avant l'été 2026.

Cette piste d'environ 13 kilomètres se situe sur des forêts communales et cantonales de Cudrefin pour 1/5 et Vully-les-Lacs, pour 4/5.



Réserve forestière naturelle des Grèves de la Motte

Dans le cadre des objectifs de la Confédération nous avons accepté la mise en réserve d'une parcelle communale forestière N° 2659 d'environ 10 ha, pour une durée de 50 ans, au-dessus de la Grande Cariçaie. Il s'agit d'une forêt qui n'était plus exploitée depuis de nombreuses années, car très difficile d'accès.

Demandes d'abattage

En 2025, 14 demandes ont été sollicitées au total, dont :

- 10 demandes d'abattages mises à l'enquête publique (aucune opposition).
- 4 demandes ont été approuvées sans enquête par le garde-forestier (vu l'état sanitaire).

Ce chiffre reste stable en comparaison avec les dernières années.

Dicastère Social

Missions

Promouvoir le « bien vivre ensemble » au sein de la population.

Prestations

Organiser les réceptions traditionnelles (fêter les nonagénaires, accueil des jeunes citoyens de 18 ans, accueil des nouveaux habitants de la commune, organisation de la sortie des aînés de plus de 70 ans). Soutien de certaines associations ou initiatives citoyennes. Mise en place du plan canicule. Participation aux auditions de naturalisation.

Réception et anniversaires

13 personnes ont fêté leurs 90 ans durant l'année 2025. 11 personnes ont reçu la visite d'une délégation de la municipalité ainsi que les félicitations accompagnées des attentions habituelles. 2 personnes n'ont pas souhaité de visite. Une personne a fêté son centième anniversaire en 2025, mais n'a pas souhaité recevoir les autorités.

Accueil des jeunes citoyens de 18

Comme annoncé en 2024, nous avons invité les 35 nouveaux jeunes citoyens fêtant leur majorité en 2025. Comme en 2024, 1/3 a participé à cette soirée, soit 12 jeunes. L'apéritif s'est déroulé à l'Espace Roger Monney, le vendredi 6 juin puis le souper dans un restaurant de la commune, ambiance et convivialité étaient de la partie.

Réception des nouveaux habitants

Ce sont 50 nouveaux habitants sur un total de 275 nouveaux arrivés entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 qui ont participé à la soirée d'accueil dans la halle polyvalente de Salavaux, le vendredi 8 novembre 2025. En 2024, le nombre de nouveaux habitants était de 284.

Malgré une salle partiellement en travaux, l'ambiance a été très conviviale et les habitants présents se sont montrés très intéressés par le dynamisme et la variété des sociétés locales présentes.

En effet, depuis l'an dernier, les sociétés locales, et également, depuis cette année l'ARPEJE (Association Régionale pour l'Enfance et la Jeunesse) et la bibliothèque communale sont représentées, ce qui permet à chacune et chacun de trouver une ou plusieurs sociétés locales digne d'intérêt et/ou des réponses à ses questions directement sur place.



Accueil dans les locaux de l'Espace Roger Monney à Bellerive



Réception des nouveaux habitants

Sortie des aînés de 70 ans et plus

Toujours une belle participation pour cette sortie avec plus de 130 personnes accompagnées des autorités au complet, se sont rendues dans le canton de Berne, à Courtelary, pour visiter et déguster les chocolats fabriqués sur place. Le car nous a emmenés quelques kilomètres plus loin, au Chalet Mont-Crosin pour le repas de midi. Ambiance, partage et convivialité à l'honneur.



Vully Rencontres

Le groupe Vully Rencontres basé à Vallamand poursuit ses activités avec succès. L'association créée en 2024 propose toujours de nombreuses possibilités de tisser des liens.

Pour rappel, le projet Ri-poste soutenu par Pro Senectute et la commune de Vully-les-Lacs, ainsi que par la fondation Leenards, est devenu Vully Rencontres.

Après réflexion, les citoyens fréquentant le local de Vallamand et participant aux nombreuses activités, ont décidé de constituer une association et c'est ainsi que le 29 janvier 2024, l'association Vully Rencontres est née ainsi que l'adoption des statuts et la création d'un groupe de gestion nommé pour prendre la responsabilité de celle-ci.

Durant 2025, l'association a été très active. Voici quelques exemples d'activités et de fréquentation : Gym douce : jusqu'à 18 personnes ; café contact : chaque mardi, entre 20 et 30 personnes ; Marche : jusqu'à 20 personnes ; Atelier de peinture ; Expositions temporaires de peinture ; Echanges de livres ; Partage biblique ; Pétanque : jusqu'à 15 personnes ; Jeux de cartes ; Conférences ; Visites de musées et de villes, etc. Actuellement l'association vit sans cotisation. Elle a reçu quelques dons, mais son apport financier provient essentiellement de la caisse-café, et du soutien communal initial lors de sa création en 2022.

Si vous souhaitez en savoir davantage : Adresse internet : <https://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/vully-les-lacs-vully-rencontres>

Soutien aux nouveaux parents

La municipalité a souhaité apporter un signe de bienvenue aux jeunes parents accueillant leur premier enfant dans notre commune. Nous avons signé une convention avec Pro Juventute pour offrir le journal Message aux parents durant la première année de vie de l'enfant.

Le lot inclut :

- une carte de félicitations Pro Juventute et les numéros des services urgents
- une lettre informant que l'envoi s'effectue sur mandat de la commune
- un lien vers la table des matières pour la première année de l'enfant
- 14 brochures « Messages aux parents »
- accès aux Messages numériques (uniquement sur inscription facultative des parents)



Plan canicule

Le plan canicule a été déclenché à 2 reprises durant l'été 2025, une première fois début juillet et une seconde fois au début du mois d'août.

Les personnes âgées de plus de 75 ans habitant notre commune et ne bénéficiant pas, à notre connaissance d'un suivi régulier par le CMS (centre médico-social), reçoivent un courrier avant le début de l'été pour leur indiquer les mesures à prendre et l'aide qui peut leur être apportée.

Naturalisation

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 :

- 2 personnes individuelles
- 1 personne avec 2 enfants
- 1 couple
- Une famille avec 2 enfants

Total des personnes auditionnées : adultes 7 ; enfants 4

Nombre de personnes ayant obtenu la nationalité suisse en 2025 : 6

Après un pic important de demandes de naturalisation lié probablement au confinement durant la période COVID, nous constatons, ces dernières années, une situation redevenue normale en terme de nombre de demandes de naturalisation. En 2024, nous avons auditionné 4 personnes.

Subventionnement des études musicales

Suite à l'adoption du règlement pour le subventionnement des études musicales lors du Conseil communal de décembre 2024, (Préavis N° 2024/15), nous avons reçu 44 demandes (tous semestres confondus) qui ont été acceptées, et c'est ainsi une somme totale de CHF 16'620.- qui a été versé aux parents pour soutenir la formation des enfants, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025. Pour rappel, l'amendement de la commission ad hoc, consistant à augmenter le montant annuel de subvention de CHF 300.- à CHF 400.- ayant été accepté, le versement admis à titre de soutien se monte donc à CHF 400.- par enfant en âge scolaire. Nous pouvons constater que l'estimation d'une trentaine de bénéficiaires transmise lors du Conseil communal était correcte.

Soutien aux réfugiés

Réfugiés originaires d'Ukraine : Le nombre de logements communaux mis à disposition de l'EVAM est toujours identique, soit deux appartements à Chabrey et deux à Cotterd. Concernant les cours de français, ceux-ci avaient été mis en place à Chabrey, dans la salle communale, afin de diminuer les déplacements des requérants. Malheureusement, les cours n'étaient que peu fréquentés par les habitants de notre commune. Le suivi social et l'intégration est délégué à l'EVAM (établissement vaudois d'accueil des migrants).

Dicastère Améliorations foncières

Missions

Garantir la sécurité des usagers sur les infrastructures agricoles, développer, moderniser, adapter les infrastructures aux besoins actuels

Prestations

Programmer, réaliser les réfections, améliorer les infrastructures.

Irrigation Basse Broye (IBB) : la municipalité est membre du comité de pilotage du projet d'irrigation IBB.

En 2025, les services cantonaux vaudois et fribourgeois ont consulté le dossier. Le comité de pilotage poursuit le travail, notamment pour la constitution de l'entité juridique, établissement de cahier des charges et appel d'offre pour l'avant-projet, toujours accompagné par les représentants cantonaux et le bureau d'ingénieur.

L'accompagnement des communes initialement prévue jusqu'à l'EPAF, se poursuit pour la constitution de l'entité juridique, et le montage financier.

Postulat de M. le Conseiller communal Raphaël Vincent accepté par le Conseil communal le mardi 14 mars 2025, concernant la limitation du Pont de la Petite-Glâne de Salavaux à 10 tonnes.

La réponse a été donnée lors du conseil communal du 24 juin 2025. Toutes les options ont été analysées et la conclusion transmise est qu'il est raisonnable de changer le pont, son coût avoisinera le million et le délai sera d'environ 2 ans.

Préavis N° 2024/16 : demande de crédit de CHF 470 000.- pour le remplacement du pont de la Petite Glâne au lieu-dit Marais Delé. Préavis accepté lors du Conseil communal de décembre 2024. Ce pont est intégré aux travaux de renaturation de la Petite Glâne, et son coût supporté en grande partie par l'association.

Les travaux de remplacement de ce pont n'ont pas encore débuté. La mise à l'enquête est prévue pour 2026, en même temps que le pont prévu à Missy. Le début des travaux est agendé pour 2027.

POLICE DES CONSTRUCTIONS | BÂTIMENTS COMMUNAUX | INFORMATIQUE ET CYBERSÉCURITÉ

L'année 2025 a été marquée par un changement majeur au sein du service technique. Dès le début de l'exercice, nous savions que le responsable du service, fort de plus de quinze ans d'expérience au sein de la commune, partirait à la retraite en fin d'année. Cette perspective ouvrait une période d'incertitude, tant pour l'organisation interne que pour les collaborateurs, qui s'interrogeaient légitimement sur l'avenir du service et sa continuité opérationnelle.

Ce départ annonçait un enjeu important : assurer le recrutement d'un successeur capable de reprendre un rôle clé dans le fonctionnement communal. L'augmentation et la diversification des tâches du service technique ont conduit la Municipalité à se tourner vers un profil généraliste polyvalent, disposant de compétences techniques solides ainsi que de capacités en management. Cette démarche a été menée avec rigueur et anticipation, et a abouti à l'engagement d'un responsable technique répondant pleinement à ces attentes, conscient des enjeux locaux et régionaux.

En parallèle, un autre collaborateur a quitté la commune au cours de l'année, rendant nécessaire une réorganisation plus large du service. Afin de renforcer les compétences internes et de répondre aux besoins croissants, deux nouveaux postes à temps partiel ont été créés et pourvus :

- Une architecte, en charge de la police des constructions ainsi que des questions liées au bâti ;
- Un spécialiste en génie civil, chef de projet, dédié aux dossiers relatifs aux infrastructures de mobilité et aux services industriels.

Ces engagements permettent aujourd'hui de consolider l'équipe, de mieux répartir les responsabilités et d'améliorer la capacité du service à accompagner les projets communaux, tant opérationnels que stratégiques. Le fait d'avoir une architecte au sein du service technique ouvre également des perspectives dans la gestion des projets de rénovation des bâtiments communaux ces prochaines années.

La nouvelle organisation du Service Technique et ses compétences renforcées permettent un meilleur soutien dans la préparation des préavis municipaux ce qui est fort appréciable.

Police des constructions

Les missions du service technique

- Aménagement du territoire et urbanisme communal.
- Police des constructions.
- Système d'information du territoire (SIT).

Les prestations du Service technique

- Gestion des demandes de permis de construire.
- Contrôle et salubrité des constructions, permis d'habiter et d'utiliser.
- Relation avec les bureaux d'ingénieurs, architectes, services cantonaux et propriétaires privés.
- Gestion et mise à disposition des données communales via le Géoportail.

Dossiers traités

Le nombre de dossiers traités a diminué par rapport à l'année dernière. En effet, la raréfaction des terrains disponibles explique une forte diminution des nouvelles constructions. La plupart des dossiers traités sont des projets de transformation.

Dossiers traités	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Préalable implantation A							
Enquêtes P Canton commune	40	56	45	70	65	56	48
Enquêtes C Complémentaires canton - commune (le dossier ne passe pas dans tous les services)	5	8	6	2	9	4	7
Enquêtes Mi Minime importance	4	11	9	16	19	8	25
AS (Autorisation panneaux solaires)	30	47	50	52	25	20	20
PAC (simplifiée)	7	4				2	5
Dispenses	0	1		2			5
Requêtes pour abattage d'arbre	10	9	11	8	15	3	7
Autorisations simples	7	1	3	5	8	1	4
Autorisations spéciales							
DGMR		1		1			
DGE							
Diverses demandes du canton (hors DGMR)				5			
Groupe E – ESTI (courant fort)		5		3			
Registre foncier	1				3	1	
Total	104	134	124	164	144	95	121

8 dossiers soumis à l'enquête publique courant 2025 ont récolté 12 oppositions dont :

- 4 ont été retirées par les opposants suite à une modification du dossier ;
- 8 ont été levées par la Municipalité (pour 3 dossiers), dont 1 opposant a fait recours à la CDAP et le dossier est en traitement.

Concernant les dossiers ouverts à la CDAP, deux dossiers sont en cours de traitement au 31.12.2025 (un dossier de 2023 et un dossier soumis à l'enquête en 2024 mais traité durant l'année 2025)

A fin décembre, aucun dossier n'est ouvert au Tribunal Fédéral.

PAC simplifiée : la procédure simplifiée a été suspendue de 2021 à 2023. Elle a repris en 2024, mais ne concerne qu'une minorité d'installations de PAC. La plupart sont comprises sans les enquêtes de type P ou C.

Délais de traitement

Le délai de traitement est en principe d'environ trois semaines, mais peut être prolongé pour des dossiers plus complexes nécessitant des avis de l'urbaniste communal ou des clarifications juridiques.

Dans certains cas, la mise en œuvre du PACom a engendré des délais supplémentaires de quelques semaines, notamment lors des examens préalables. Plusieurs dispositions étant appliquées pour la première fois, des échanges sont parfois nécessaires entre le service technique, l'urbaniste, l'avocat-conseil et la Municipalité, en particulier pour l'élaboration de dossiers d'enquête complémentaire. Ces délais devraient disparaître une fois le PACom officiellement entré en vigueur.

De plus, le renouvellement quasi complet du service technique évoqué en introduction a occasionnellement rallongé le traitement de certains dossiers complexes. Les effets combinés de cette transition et de la mise en œuvre du PACom sont temporaires et devraient s'estomper progressivement au fil du temps.

Service juridique

En 2025, le service technique a continué de faire appel au soutien du service juridique, bien que dans une moindre mesure que les années précédentes. La diminution du nombre de dossiers en cours a naturellement réduit la fréquence des interventions nécessaires. Toutefois, la complexité juridique de certaines demandes reste élevée et exige encore ponctuellement le recours à notre bureau d'avocats pour garantir un traitement solide et conforme aux exigences légales.

Bâtiments communaux

Missions

- Entretien, nettoyage et gestion des bâtiments communaux présents dans chaque village.
- Organisation, gestion et attribution des accès aux bâtiments et locaux.
- Mise en location des logements et autres biens

Prestations

- Service de nettoyage, d'intervention et dépannage dans les biens immobiliers communaux.
- Suivi des locations des salles.

Patrimoine financier

La bonne collaboration avec la Gérance Patrick Ridoux SA s'est poursuivie. Des échanges réguliers et transparents facilitent le traitement des dossiers. Leur implantation locale et leur connaissance du tissu économique régionale sont des avantages appréciés.

La gérance fournit des décomptes clairs de coûts par bâtiment quatre fois par an et un décompte final annuel. La gérance s'occupe de l'encaissement des loyers et de l'établissement des décomptes de charges.

	2024	2025
Nombre de logements	25	25
Contrat avec décompte des charges	4	10
Taux d'occupation	91 %	90 %

Le taux d'occupation des logements est très satisfaisant. Seul, deux appartements n'ont pas été loués en 2025. En cause, des problèmes d'infiltration d'eau déjà mentionné en 2024 et qui n'ont toujours pas pu être résolu. En effet, la nature de la construction avec des poutres du clocher protégé arrivant directement dans l'appartement complique la situation. Dans l'autre cas, des travaux de rénovation ont pris du temps à être entrepris. Un préavis a été validé en décembre pour corriger le tir.

Le processus de changement de facturation des charges au décompte plutôt qu'au forfait lancé par la municipalité en 2023 se poursuit. Six nouveaux logements sont passés à ce régime en 2025.

L'entretien et les pannes diverses sont gérés par notre équipe de conciergerie sur place, ainsi que la gérance. Dans chaque bâtiment, les locataires ont à disposition les coordonnées des personnes à contacter en cas de pannes.

La gérance transmet au Municipal en charge, à intervalles réguliers, des retours sur la situation de vacances des biens en location. Les citoyens sont avertis des possibilités de location par le site internet de la commune, par une annonce dans le prochain tout-ménage communal édité ainsi que via le site de la gérance et divers sites immobiliers.

Salles communales

Nous essayons de répondre positivement à chaque demande de mise à disposition de locaux (gratuitement) pour les sociétés. Il faut parfois jongler entre les différents occupants (sociétés, écoles, externes) pour que chacun y trouve satisfaction. Certains locaux sont loués pour de courtes périodes durant la journée, afin de proposer diverses activités aux citoyens. La Municipalité soutient et encourage l'activité pour tous ces intervenants.

Bâtiment	Nombre de jours loués gratuits en 2025	Nombre de jours loués payants en 2025	Nombre de jours loués total			
			2024	2023	2022	2021
Abri PC Mur	160	0	183	94	4	1
Caveau Constantine	10	11	26	19	24	12
Refuge de Charmontel	12	61	59	71	64	55
Salle communale Chabrey	40	18	61	63	102	44
Salle communale Montmagny	15	17	40	31	33	15
Salle communale Mur	44	18	61	35	48	32
Salle communale Vallamand	50	23	55	82	42	18
Salle communale Villars-le-Grand	140	31	97	98	141	119
Salle de paroisse Cotterd	64	16	75	94	56	81
Salle polyvalente Salavaux*	11	0	51	37	62	42
Total	546	195	708	624	576	419

* En raison des travaux de la halle double, la location de la salle polyvalente de Salavaux s'est vue restreinte durant l'année 2025.

Four communal de Chabrey

En raison de fissures de plus en plus importantes et un effritement béant de la voute du four banal de Chabrey, des travaux de réfection ont été réalisés en début d'année. Des tubes d'aspiration et une ventilation ont été installés afin de permettre une meilleure évacuation de la fumée. Les membres de la société « Les Tassons du Four » de Chabrey ont contribué aux travaux notamment en évacuant les gravats dans le fumoir en dessus du four.



Avant



Après

Château d'eau de Montmagny

Bien qu'un crédit d'investissement de CHF 170'000.- a été accepté à l'unanimité en mars 2025 par le Conseil communal lors de sa séance délocalisée au Parlement vaudois, le Château d'eau n'est toujours pas rénové. Ce retard s'explique par une succession de facteurs :

- Disponibilité du service technique pour le lancement du projet
- Long délai de validation du projet par la Direction générale des immeubles et du patrimoine, monuments et sites
- Livraison des matériaux
- Report durant la saison hivernal

La prises des mesures a été réalisé par un système de caméra haute définition permettant de faire un nuage de points. Les barrières sont produites sur la base des plans réalisés. La pose des barrières est prévue pour le mois d'avril 2026.

Villa de Constantine

Après la présentation d'un projet de rénovation orienté vers la création de logements, dont le coût dépassait CHF 1 million et qui paraissait trop élevé pour une partie des conseillers, ainsi qu'une alternative consistant à vendre le bien – option qui n'a pas recueilli davantage de soutien – la Municipalité a décidé de remettre la Villa de Constantine en location dans son état actuel pour une période de quatre ans.

Cette solution ne correspond pas à la volonté de la Municipalité d'avancer dans sa transition énergétique, mais elle permet de maintenir ledit bien dans le patrimoine communal tout en limitant les charges financières immédiates. Elle offre également le temps nécessaire pour engager une réflexion approfondie sur l'affectation future du bâtiment, tout en permettant à la Municipalité se concentrer sur d'autres dossiers prioritaires.

Anciennes écoles de Villars-le-Grand

Un crédit d'investissement de CHF 150'000.- destiné à la rénovation de la cuisine de la salle communale, de l'appartement 2.5 pièces, à l'achat de matériel ainsi qu'au réaménagement de la place a été accepté en décembre 2025.

L'examen de ce préavis a donné lieu à un débat intéressant à la suite des recommandations des commissions des Finances et des Bâtisses, chargées d'analyser le dossier. D'une part, la commission des Finances a soutenu la position de la Municipalité, relevant qu'au vu de la situation financière et du rapprochement du plafond d'endettement, il n'était pas envisageable d'engager des investissements plus importants dans les prochaines années. D'autre part, la commission des Bâtisses s'est déclarée défavorable à une rénovation partielle, estimant qu'une rénovation complète du bâtiment serait plus cohérente à long terme.

Cette situation illustre les arbitrages auxquels la Municipa-

lité devra faire face ces prochaines années. Il sera nécessaire de prioriser les projets d'envergure et d'en reporter certains afin de préserver l'équilibre financier sans avoir recours à une augmentation du taux d'imposition.

Bâtiment de l'administration communale

Un de projet de rénovation de l'administration communale a été mené durant l'année 2025. Il avait pour objectif de :

- Valoriser les locaux vacants de l'ancienne poste ;
- Augmenter les surfaces utiles de travail pour répondre à l'augmentation du nombre de collaborateurs ;
- Libérer l'appartement du 2^{ème} étage afin de le remettre en location ;
- Améliorer l'espace d'accueil pour les habitants et les touristes ;
- Mettre à disposition des locaux de travail fonctionnels pour les collaborateurs et les administrés ;
- Favoriser les échanges au sein des services ;
- Eventuellement, profiter des transformations pour changer le système de chauffage et abandonner l'énergie fossile.

Ce projet a débouché sur d'une demande de crédit d'investissement de CHF 1'290'000.-

En raison d'incertitude concernant l'atteinte du plafond d'endettement lié notamment aux gros projets de construction en cours, le Conseil Communal a décidé de renvoyer le préavis.

Locaux inutilisés

Il reste encore quelques salles des anciens bureaux communaux inutilisées car toujours occupé par des archives d'avant la fusion. Les travaux du tri des archives sont en cours. La première étape qui consiste au tri grossier et terminée. Il d'agit maintenant de faire un tri plus fin. Les archives restantes pourront être transférer à l'abri PC de Cotterd afin de libérer enfin ces salles.

Il est à souligner que la grande majorité des locaux sont occupés.

Plan de fermeture des bâtiments

Un nouveau plan de fermeture a été créé conjointement à la construction du nouveau collège de Salavaux. Il permet d'uniformiser le système sur l'ensemble des bâtiments de la commune et ainsi d'avoir un meilleur contrôle des accès. Le déploiement a débuté en 2025 avec les bâtiments communaux de Chabrey. Le projet continuera dans les prochaines années avec l'adapatation d'un ou deux bâtiments par année.

Informatique

La mission de l'informatique

Mettre à dispositions de l'administration et de la voirie les outils nécessaires pour accomplir leurs tâches. Dans ce cadre-là, il est important de mettre à jour régulièrement les logiciels et suivre les nouveautés qui permettent d'améliorer l'efficacité des collaborateurs tout en assurant l'intégrité du système et la confidentialité des données.

Sécurité informatique

En 2025, la Municipalité a renouvelé sa labellisation Cyber-Safe, confirmant l'engagement continu de la commune en matière de cybersécurité et de protection des données. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de garantir un niveau élevé de sécurité informatique, tant pour les collaborateurs que pour les administrés utilisant les services numériques communaux.

Le renouvellement du label a nécessité une évaluation complète des pratiques en place, incluant notamment la gestion des accès, la sécurisation des infrastructures, les procédures de sauvegarde et la sensibilisation des utilisateurs. Les actions correctives identifiées ont été intégrées dans le plan d'amélioration continue, permettant de renforcer encore la résilience des systèmes et d'assurer la conformité aux standards actuels.

L'obtention du maintien du label atteste que les mesures mises en œuvre répondent aux exigences définies et que la commune poursuit ses efforts permettant de maintenir un environnement numérique fiable. Dans un contexte où les risques liés aux cyberattaques ne cessent d'évoluer, cette reconnaissance représente un élément important de la gestion globale des risques et contribue à renforcer la confiance des usagers dans les outils et services mis à leur disposition.



Guichet virtuel eAdmin

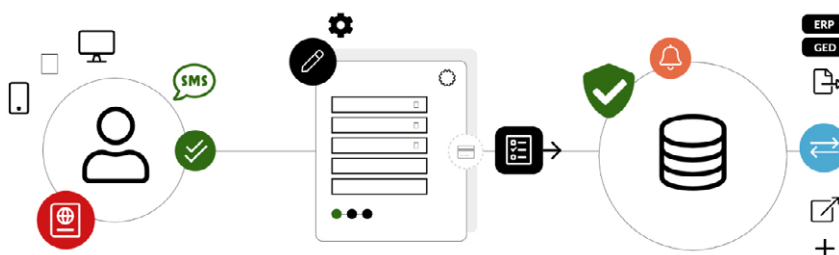
A l'automne 2025, l'administration, en collaboration avec notre prestataire de service Informatique, a travaillé sur la mise en place d'eAdmin, son nouveau guichet virtuel, afin de moderniser l'accès aux prestations administratives et de répondre aux attentes croissantes des habitants en matière de services en ligne. Cette nouvelle plateforme conviviale, en ligne depuis janvier 2026, permet aux citoyennes et citoyens d'effectuer de nombreuses démarches à distance, 24h/24 et 7j/7, sans dépendre des horaires d'ouverture du guichet physique.

Le portail eAdmin offre un compte citoyen unique, centralisant l'ensemble des interactions en ligne avec la Commune : demandes administratives, eAttestations, gestion des arrivées et départs, demande d'abatage d'arbre, demande pour les subventions musicales, ainsi que d'autres services numériques mis progressivement à disposition. Toutes les opérations sont synchronisées avec le système de gestion communal (ERP), ce qui assure un traitement efficace et sans ressaisie pour l'administration.

La mise en place d'eAdmin représente un pas significatif vers la digitalisation de l'administration communale. Elle permet :

- un accès facilité aux prestations, depuis n'importe quel appareil ;
- une réduction des démarches papier ;
- une meilleure traçabilité et centralisation des demandes ;
- une plus grande fluidité dans le traitement des dossiers ;
- un renforcement de la sécurité et de la protection des données, grâce notamment à la double authentification intégrée.

L'adoption de cette solution s'inscrit dans la volonté de la Commune d'améliorer la qualité de service tout en optimisant les processus internes. Le déploiement sera accompagné d'un enrichissement progressif des prestations disponibles, afin d'offrir aux habitants un guichet virtuel complet, moderne et adapté aux pratiques numériques actuelles.



Conclusions :

En application des articles 94 et suivants du règlement du Conseil communal et fondées sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Vully-les-Lacs,

- Vu le rapport de gestion 2025,
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Décide :

- D'approuver la gestion de l'exercice 2025,
- De donner décharge aux organes responsables,

Approuvé par la Municipalité lors de sa séance du 21 avril 2026

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Michel Verdon



La Secrétaire :



Emilie Savary

Municipal en charge : M. Michel Verdon, Syndic

